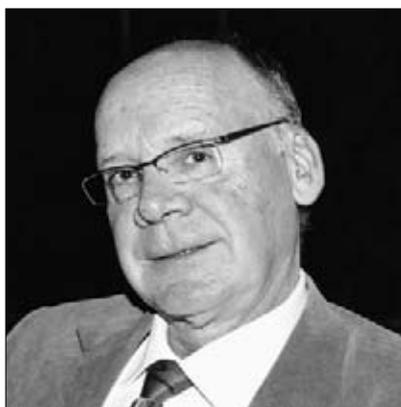


# 17<sup>e</sup> rapport



comptes  
et bilan 2011

# Avant-propos du Président



Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Mon avant-propos introductif du précédent rapport de gestion annonçait «La dernière ligne droite avant la fusion...». Tout au long de l'année 2011, le projet de fusion a largement mobilisé la Compagnie, sa Direction et ses Autorités. Pas moins de trois réunions extraordinaires du Conseil d'administration ont été convoquées en 2011. Lors de la dernière réunion extraordinaire, le 22 septembre 2011, les administrateurs ont, à une majorité de 9 voix contre 6, décidé de reporter le projet de fusion. En effet, celui-ci s'orientait manifestement en direction d'une absorption des TN par les TRN et non plus d'une fusion équilibrée, mettant ainsi à mal l'identité et les valeurs plus que centenaires de notre Compagnie. Cependant, les autorités des TN réaffirmaient leur volonté de maintenir, à terme, le principe d'une fusion conçue dans le respect mutuel des partenaires et en toute loyauté.

Le projet de fusion entre les TN et les TRN a été rapidement relancé à l'initiative de l'Etat de Neuchâtel en fin d'année 2011, tandis que M. Jean-Michel Germainier, Directeur, était nommé Responsable du Service des routes et des cours d'eau auprès du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement du Canton du Valais. Appelé à prendre ses nouvelles fonctions dans son canton d'origine, il laisse une Compagnie dans laquelle règnent la paix sociale, une excellente culture d'entreprise, un bon

esprit d'équipe, une image positive au plan national et une perception bienveillante de l'entreprise auprès du public. Il part en outre en ayant mis en place une excellente équipe de direction autour de M. Pierre Moser, chef des services techniques depuis 30 ans, qui conduira l'entreprise jusqu'à la présumée fusion envisagée au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2013, selon la volonté clairement exprimée par les actionnaires des deux compagnies, le 14 mars 2012.

C'est avec satisfaction que nous constatons que la situation financière des TN, bien que difficile dans le contexte précaire des finances des collectivités publiques neuchâteloises, est totalement sous contrôle. En effet, le coût de l'endettement est maîtrisé, les emprunts sont consolidés à d'excellentes conditions et la caisse de pensions est en bonne voie d'assainissement.

Les quatre derniers mois de l'année 2011 ont cependant été marqués par une procédure budgétaire inhabituelle. Le budget 2012, préparé comme de coutume en août, n'a pas pu être présenté aux Autorités en octobre et novembre, en raison de l'intention de l'Etat (finalement revue à notre avantage) de diminuer l'indemnité du Canton de CHF 1.4 mio.

Enfin, il convient de relever des aspects plus positifs. A ce jour, la Compagnie dispose d'une infrastructure et de bâtiments en bon état et fiables pour l'exploitation, grâce à l'entretien régulier réalisé. Son parc de véhicules routiers, avec ses 20 nouveaux trolleybus et 6 nouveaux autobus à plancher bas, est par ailleurs techniquement à jour. Ces véhicules arborent déjà la nouvelle livrée verte et blanche de la future entreprise fusionnée que l'on appelle de nos vœux. Plus que jamais, nous maintenons notre volonté de relever les défis d'un transport public moderne et performant au service des Neuchâtelois.

Avec mes plus cordiales salutations.

*Laurent LAVANCHY*  
*Président du Conseil d'administration des TN*

# Organes de gestion et de contrôle (état au 31.12.2011)

## Conseil d'administration

### Président:

M. LAVANCHY Laurent, ancien Conseiller communal à Marin-Epagnier

### Membres désignés par l'Etat:

M<sup>mes</sup> DECKER Nicole, Cheffe de l'Office cantonal du logement

PANTILLON Veronika, Députée

MM. BURGY Sébastien, Président du Syndicat SEV-VPT section TN

CLERC Joël, Economiste au service financier de l'Etat

NICATI Claude, Conseiller d'Etat

2 postes vacants, dont le secrétaire

### Membres désignés par la Ville de Neuchâtel:

M<sup>mes</sup> CHISHOLM Carol, Informaticienne

GUEISSAZ Caroline, Ingénieur, Députée au Grand Conseil

TISSOT SCHULTHESS Anne, Secrétaire

MM. ARNI Olivier, Conseiller communal (Vice-président)

BONHÔTE Pierre, Chimiste cantonal

PÉQUIGNOT Blaise, Avocat, Conseiller général

RIBAUX Alain, Conseiller communal

### Membres désignés par les Communes actionnaires:

M<sup>mes</sup> DI NICOLA Erica, Conseillère communale à Peseux

GERMANIER Vievolette, Conseillère communale à Colombier

MM. CASILLAS Angel, Conseiller communal à Cortaillod

COMTE Raphaël, Conseiller communal

à Corcelles-Cormondrèche, Conseiller aux Etats

VUILLOMENET Patrick, Conseiller communal

à Savagnier

WENGER Jean, Conseiller communal à Hauterive

## Comité de direction

M<sup>me</sup> DI NICOLA Erica

MM. ARNI Olivier, Vice-président

CLERC Joël

COMTE Raphaël

LAVANCHY Laurent, Président

NICATI Claude

PEQUIGNOT Blaise

RIBAUX Alain

1 poste vacant

## Direction

MM. GERMANIER Jean-Michel, Directeur

CUANILLON Cédric, Chef du service administration et finances (jusqu'au 30.09.2011)

ERARD Jimmy, Chef d'exploitation

MOSER Pierre, Chef des services techniques

## Contrôle fiduciaire

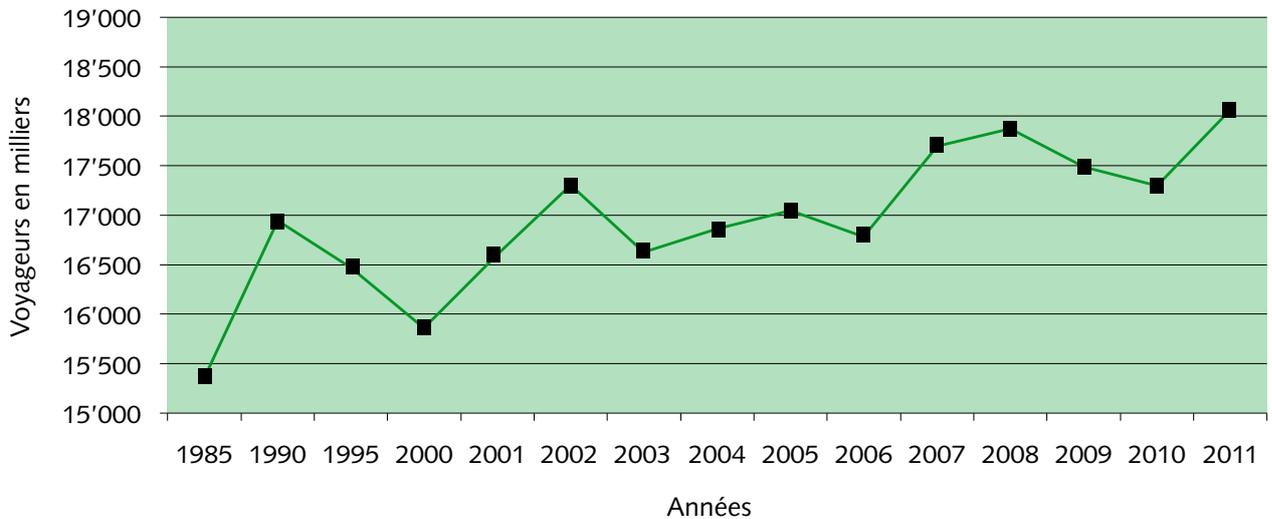
PricewaterhouseCoopers S.A. – Neuchâtel



# Chiffres-clés (données au 31.12.2011)

	2011	2010
Kilomètres-convoi parcourus en service de ligne <i>(en milliers)</i>	3'240	3'164
Voyageurs transportés en service de ligne <i>(en milliers)</i>		
<b>Total par année</b> .....	<b>18'060</b>	<b>17'630</b>
<b>Moyenne par jour</b> .....	<b>49.5</b>	<b>48.3</b>
Déplacements par habitant et par année dans la zone desservie	218	214
<b>Parc de véhicules</b>		
Matériel ferroviaire .....	10	10
Trolleybus .....	36	33
Autobus .....	29	32
Funiculaires .....	5	5
Autocars .....	<u>3</u>	<u>3</u>
<b>Total</b> .....	<b>83</b>	<b>83</b>
Nombre de places-voyageurs du parc de véhicules .....	9'910	9'972
Nombre d'habitants, au 31 décembre, dans la zone desservie	82'927	82'454
Nombre de kilomètres-convoi parcourus, par habitant et par année, dans la zone desservie .....	39.07	38.38
<b>Effectif du personnel</b> <i>(au 31 décembre, en nombre de postes)</i>		
Exploitation .....	135.8	134.0
Services techniques .....	56.8	57.8
Vente/administration .....	<u>11.2</u>	<u>13.2</u>
<b>Total</b> .....	<b>203.8</b>	<b>205.0</b>
<b>Finances</b> <i>(en milliers de CHF, sans les biens hors exploitation et les charges extraordinaires)</i>		
<b>Charges</b>		
• Personnel .....	21'451	20'885
• Frais de choses .....	8'707	8'518
• Amortissements .....	6'182	5'429
• Frais financiers .....	<u>1'837</u>	<u>1'508</u>
<b>Total charges</b> .....	<b>38'177</b>	<b>36'340</b>
<b>Produits</b>		
• Billets à l'unité Onde Verte .....	4'852	4'854
• Abonnements Onde Verte .....	7'192	6'730
• Titres « nationaux » .....	1'257	1'209
• Autres produits .....	1'993	2'306
• Indemnisation des lignes régionales .....	5'615	5'801
• Indemnisation des lignes urbaines .....	<u>18'730</u>	<u>17'423</u>
<b>Total produits</b> .....	<b>39'639</b>	<b>38'323</b>
Excédent (+) / Manco (-) de produits .....	+ 1'462	+ 1'983

## Evolution du trafic voyageurs



Les TN ont transporté 18.060 millions de voyageurs en 2011, contre 17.630 millions l'année précédente. Le nombre de voyageurs affiche ainsi une progression de 2.44%.

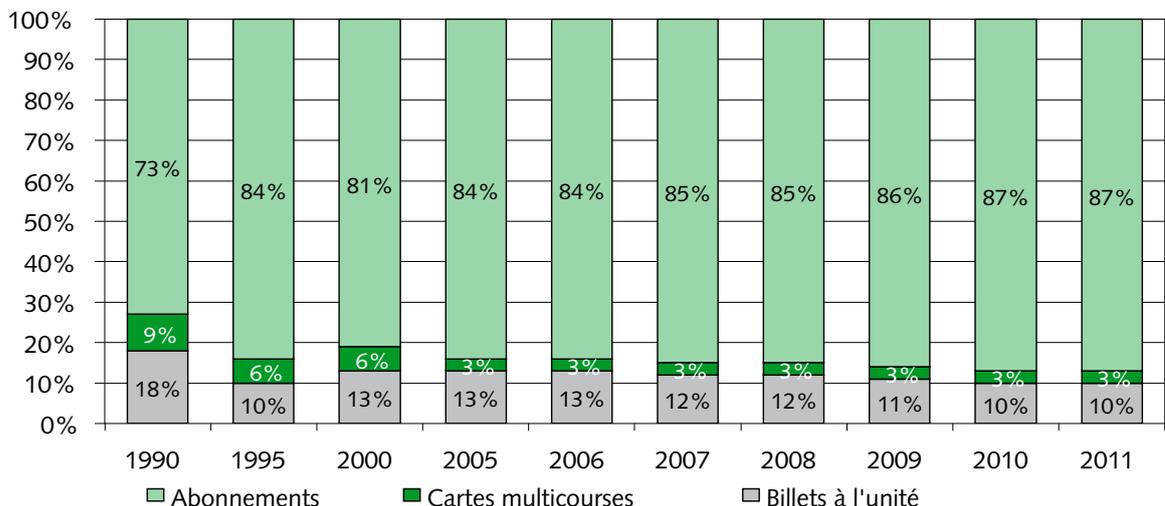
En prenant en considération les ventes réalisées, les comptages automatiques et manuels, ainsi que les arrêts d'exploitation pour travaux ou révisions, nous pouvons faire les constatations suivantes:

- augmentation du nombre de voyageurs sur la ligne du Fun'ambule, alors que cette installation avait subi un arrêt prolongé pour la révision d'une de ses cabines en 2010;
- augmentation du nombre de voyageurs sur la ligne 10, Gare CFF Neuchâtel – Bôle, dont le prolongement n'avait été desservi que 4 mois et demi en 2010;
- augmentation du nombre de voyageurs au funiculaire La Coudre – Chaumont. Cette augmentation s'explique tout d'abord en raison d'une période d'exploitation plus longue, car il avait subi un arrêt supplémentaire d'un mois et demi en 2010, dû à la rupture de fils de transmission intégrés dans le câble de traction. En outre, l'ouverture d'un parc aventure à Chaumont a amené de nouveaux clients au funiculaire.

## Répartition des voyageurs par titre de transport

La répartition des voyageurs par titre de transport est identique à celle de l'année précédente:

87 % des voyageurs détenaient un abonnement, 10 % un billet à l'unité et 3 % une carte multicourses.



## Evolution des recettes voyageurs

Les recettes voyageurs s'élèvent à CHF 13'078'662.15, en hausse de 2.47 % par rapport à l'année précédente (CHF 12'763'089.42).

Une provision de CHF 233'398.– a été constituée pour la délimitation des recettes voyageurs des abonnements ONDE VERTE. Les recettes réalisées par la vente d'abonnements valables sur deux années civiles peuvent ainsi être imputées au pro rata sur l'année respective, afin de respecter les normes comptables.

## Résultats financiers

L'exercice 2011 se montre favorable par rapport au budget, qui prévoyait l'équilibre. Il boucle sur un résultat positif de CHF 85'561.–, après constitution d'une provision de CHF 1.5 mio afin de poursuivre les actions d'assainissement de notre caisse de pensions. Les principales sources d'amélioration de l'année sous revue proviennent:

- d'améliorations budgétaires 2011, dues à des éléments financièrement favorables, pour un montant total de CHF 601'000.–:
  - les coûts de l'énergie de traction et du diesel ont été gérés avec maîtrise, représentant ainsi une baisse de CHF 300'000.–;

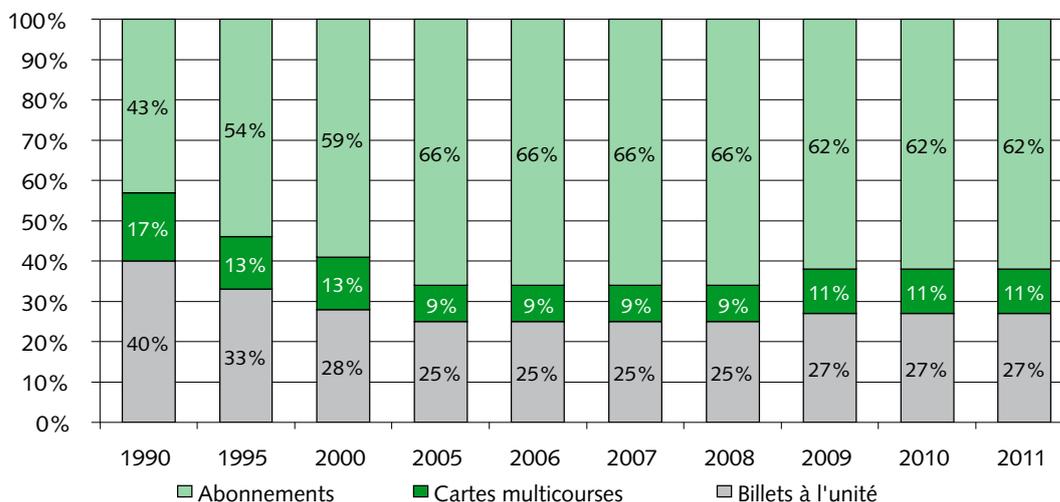
- les dépenses marketing CHF 100'000.– plus basses que budgétées car il n'a pas été nécessaire de verser les CHF 42'000.– prévus sur le compte de promotion d'ONDE VERTE et que des actions ont été suspendues ou reportées en raison du projet de fusion (telle que nouveau site internet);
- la vente d'ancien matériel pour un montant de CHF 201'000.– (3 bus articulés, 6 autobus et 7 trolleybus);

- d'améliorations de gestion de la société pour un montant de quelque CHF 879'000.–, notamment au travers des postes suivants:
  - gestion responsable et maîtrisée des ressources humaines avec une diminution totale des charges de près de CHF 500'000.– qui se découpe en 3 parties, soit une baisse de la masse salariale pour quelque CHF 300'000.–, une diminution des frais liés aux tenues de nos collaborateurs du service d'exploitation, du bureau commercial et des services techniques pour quelque CHF 100'000.–, puis une diminution de la part aux assurances sociales de quelque CHF 100'000.–;
  - gestion maîtrisée des frais généraux et des frais marketing;
  - augmentation des recettes voyageurs de près de CHF 109'000.– et prestations spéciales pour les festivités du Millénaire de la Ville de Neuchâtel pour quelque CHF 70'000.–.

## Répartition des produits par titre de transport

Depuis la suppression de la subvention cantonale aux abonnements ONDE VERTE au profit d'indemnisations pour coûts non couverts en 2009, la répartition

des produits par titre de transport se montre stable ces trois dernières années.



# Les TN de A à Z...



## Abécédaire des transports publics

Les classes d'orientation de 8<sup>e</sup> Harmos du Littoral neuchâtelois reçoivent la visite de collaborateurs des TN depuis 2004. Ceux-ci y présentent, avec le soutien de la section locale du syndicat SEV, l'«Abécédaire des transports publics». Cette campagne d'information et de sensibilisation vise à encourager les écoliers à un comportement respectueux et courtois dans les transports publics. Des classes d'écoles enfantines ont également accueilli d'autres collaborateurs, qui leur ont donné des conseils pour utiliser les transports publics.

## Analyse des risques

Une analyse des risques a été soumise aux Autorités de la Compagnie. En effet, depuis la mise en place d'un système de contrôle interne en 2009, une telle analyse permet de répondre aux exigences légales en la matière et de garantir une gestion saine et transparente.

## Audit système OFT

Après un audit de l'Office fédéral des transports (OFT) en 2010 sur le système et le contrôle d'exploitation, ainsi que sur la sécurité des chantiers, les services techniques et le service d'exploitation ont répondu en 2011 à des réserves émises. Ils ont ainsi amélioré la documentation des procédures internes et rempli une série de charges.

## Comptages et IndoNE (Indicateurs de l'offre de transport du réseau neuchâtelois)

La fréquentation des prestations des TN a été régulièrement évaluée, grâce à des dispositifs automatiques de comptages, ainsi qu'à des comptages manuels dans les véhicules. Les données récoltées ont ensuite été traitées au moyen de modèles statistiques. La fréquentation détaillée de nos lignes a pu ainsi être connue, permettant de procéder aux adaptations nécessaires des prestations et d'établir les offres.

Dans le cadre du projet cantonal IndoNE, un appel d'offres a été lancé en février 2011, afin d'équiper nos véhicules d'un système de comptage de passagers. A l'issue de la procédure de soumission, à laquelle 4 fournisseurs ont participé, la solution proposée par la société allemande INIT a été choisie. Les modules du système de comptage ont été montés dans les 10 trains de la Compagnie, ainsi que dans 12 trolleybus, 7 autobus standard, 3 autobus articulés et dans les 4 stations du funiculaire Ecluse - Plan. Le Fun'ambule était déjà équipé d'un système de comptage. Au funiculaire La Coudre – Chaumont, les comptages sont effectués manuellement par le conducteur.

La Compagnie a par ailleurs dû faire l'acquisition d'un complément de logiciel pour faire l'interface à partir du logiciel d'exploitation Microbus. Par la même occasion, la dernière version du logiciel Microbus offrant des fonctionnalités accrues a été installé, ce qui nécessitait par ailleurs l'achat d'un nouveau serveur. Pour le traitement des données de comptages, un contrat a été signé avec le Centre de compétence de CarPostal. Les TRN ont du reste signé un même contrat pour le traitement de leurs propres comptages.

## Contrôle des titres de transport et surveillance dans nos véhicules

### *Tarif des surtaxes*

La réglementation en matière de voyage sans titre de transport valable a subi des adaptations au niveau de la législation fédérale. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, les voyageurs sans titre de transport valable doivent s'acquitter d'une surtaxe de CHF 90.–, ceux avec titre de transport partiellement valable une surtaxe de CHF 70.–. Une part forfaitaire de CHF 10.– s'y ajoute pour le prix du voyage, respectivement CHF 5.– dans le cas d'un titre de transport partiellement valable. En cas de paiement différé, une taxe administrative de CHF 20.– est perçue en sus.

### *Contrôle des titres de transport*

Avec l'entrée en vigueur en 2011 de la Loi et de l'Ordonnance fédérales sur les organes de sécurité des entreprises de transports publics (LOST et OOST), les TN ont préparé une convention avec une société spécialisée dans le domaine de la surveillance et de la sécurité pour déléguer le contrôle des titres de transports. Les agents de cette dernière ont effectué 5'361 heures de contrôles dans 11'822 véhicules et dressé 6'195 constats pour voyage sans titre de transport valable. Pendant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année, les poursuites pour surtaxe non payée ne pouvaient plus être entamées, en raison d'une lacune dans la législation. Cette dernière a cependant été corrigée en milieu d'année.

Après annulation en raison d'erreurs ou après présentation d'abonnements oubliés, le nombre de cas réels de fraude se monte à 3'157. Le taux de resquille constatée s'élève à 3.70 %, contre 3.60 % en 2010, 3.83 % en 2009 et 3.50 % en 2008.

Les coûts externes du contrôle, CHF 223'389.00, sont couverts par les surtaxes encaissées, CHF 326'401.90, même si un nombre élevé de constats restent impayés.

### *Surveillance dans les véhicules et accompagnement de courses*

Les courses du Littorail les vendredis soirs et samedis soirs sont accompagnées par des agents

de sécurité, afin de garantir le confort et la sécurité des voyageurs. Les courses au départ des collèges du Mail et des Cerisiers sont également surveillées à midi ou à la sortie des classes, ainsi que l'autobus de 11h56 pour Boudry et Perreux depuis Cescole. Nous sommes contraints de prendre ces mesures de surveillance, afin de prévenir les incivilités et les actes de déprédation à bord des véhicules.

## Fun'ambule

Le Fun'ambule a été conçu par la Ville de Neuchâtel, dont il est la propriété. Un contrat de bail courant jusqu'en 2018 en confie l'exploitation aux TN. Le Fun'ambule a transporté 732'051 voyageurs, contre 730'324 en 2010. L'installation avait subi l'année passée un arrêt prolongé d'exploitation pour la révision d'une cabine.

## Funiculaire La Coudre - Chaumont

Une place de pique-nique avait été offerte par l'association Pro Funi en 2010, à l'occasion du centenaire du funiculaire La Coudre – Chaumont. Celle-ci a bénéficié d'aménagements complémentaires en 2011 et a été baptisée «Espace Pro Funi» à l'occasion d'une fête à Chaumont le 26 juin.

L'exploitation d'un parcours dans les arbres à Chaumont, «Parc Aventure», ouvert du 9 avril au 16 octobre, a contribué au succès du funiculaire. Par ailleurs, une réduction de CHF 2.– est offerte sur le prix de l'entrée aux détenteurs d'un billet ou d'un abonnement Onde Verte comprenant les zones 10 et 11.

Le funiculaire de Chaumont a transporté 99'910 voyageurs, contre 95'000 l'année précédente. Il continue en outre d'attirer de nombreux amateurs de descente VTT (20'738 en 2011), venant à Chaumont depuis toute la Suisse et même de l'étranger.



## Fusion des entreprises de transports publics cantonales

Le projet de fusion entre les TN et les TRN s'est poursuivi en 2011. Les collaborateurs ont été régulièrement tenus informés de l'avancé du projet de fusion, notamment lors de la Conférence annuelle d'entreprise et par voie d'affichage interne.

Lors d'une réunion extraordinaire le 11 mai 2011, le Conseil d'administration des TN a décidé, par 12 voix contre 3, de ne pas entrer en matière sur la composition du futur Conseil d'administration de la société fusionnée et la désignation du futur Directeur général. Lors d'une deuxième réunion extraordinaire, le 16 juin, il a préféré, également à une très large majorité, marquer une pause dans le processus. A l'occasion d'une troisième réunion extraordinaire le 22 septembre, il a pris la décision, par 9 voix contre 6, de ne pas approuver le projet de fusion TN-TRN tel qu'il se présentait, tout en s'exprimant favorablement, à terme, sur le principe d'une fusion, avec comme objectif de réalisation le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les discussions menées au sein du comité de pilotage du projet de fusion durant le dernier trimestre de l'année ont cependant permis d'initier la composition du Conseil d'administration de la société fusionnée. M. Antoine Grandjean, ancien Conseiller communal de Neuchâtel, devrait représenter l'Etat, M. le Conseiller communal Laurent Kurth devrait siéger pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, M. le Conseiller communal Olivier Arni pour celle de la Ville de Neuchâtel et M. Raphaël Comte, Président de l'Association des communes neuchâteloises, devrait représenter les communes. La désignation des autres administrateurs devrait être connue en 2012. Le pacte d'actionnaires sera également à l'ordre du jour de 2012. Il devrait être ratifié par les communes du Littoral, représentées par la Ville de Neuchâtel comme actionnaire TN, la Ville de La Chaux-de-Fonds comme actionnaire TRN, ainsi que l'Etat de Neuchâtel comme actionnaire TN et TRN. Ce pacte devrait régler la composition de la société simple de gestion stratégique qui régira la période transitoire précédant la fusion, l'actionnariat, le siège de la future administration, l'augmentation du capital, l'ajustement des participations des actionnaires, la garantie de l'emploi et les éléments à garantir par l'Etat (assainissement de la caisse de pensions, moratoire sur les appels d'offres, économies).

## Millénaire de la Ville de Neuchâtel

La Ville de Neuchâtel a célébré son millénaire en 2011. Les festivités se sont concentrées sur le week-end de Pâques, l'arrivée du Tour de Romandie le 29 avril, le week-end de la Fête nationale et le week-end du Jeûne fédéral. Des courses spéciales ont été commandées aux TN par la Ville pour quelque CHF 70'000.–.



## Onde Verte

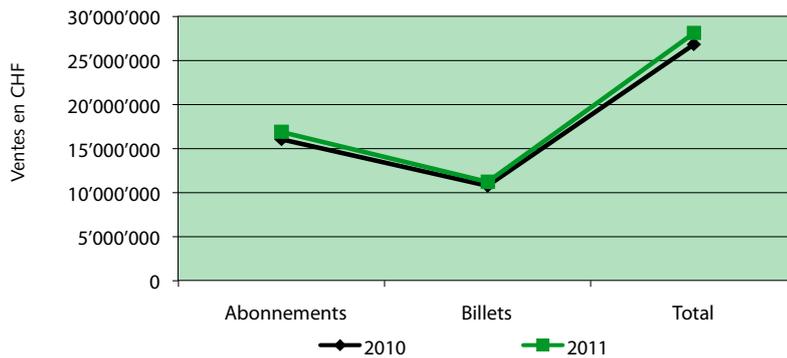
### Tarif

La communauté tarifaire neuchâteloise ONDE VERTE n'a pas augmenté ses tarifs depuis le changement d'horaire de décembre 2010. Elle s'est cependant alignée, au 1<sup>er</sup> juin 2011, sur la pratique de la tarification nationale relative aux voyages de groupes d'enfants. Désormais, une personne accompagnante peut prendre gratuitement avec elle jusqu'à 8 enfants de moins de 6 ans et non plus 4.

### Statistiques des ventes

Les recettes provenant des ventes globales montrent une amélioration de 4.76% par rapport à l'année précédente. La progression s'élève respectivement à 5.18% pour les abonnements et à 4.13% pour les billets. Le graphique montre l'évolution à la hausse.

EN CHF	Abonnements	Billets	Global
Janvier-déc. 2011	16'970'861	11'788'168	28'759'029
Janvier-déc. 2010	16'157'663	11'115'737	27'273'400



ONDE VERTE – Comparaison 2010/2011

En termes de quantité de billets ou d'abonnements vendus, nous pouvons déterminer les catégories

suivantes, avec les évolutions constatées, sur la base statistique:

NOMBRE DE TITRES DE TRANSPORT ÉMIS.....	ABONNEMENTS			BILLETS INDIVIDUELS		
	Annuels	Mensuels	Hebdomadaires	Billets	Cartes multiconcours	Cartes 24 heures
2010 .....	15'535	111'743	1'546	2'628'183	216'436	129'573
2011 .....	15'534	115'071	1'459	2'621'292	214'800	135'587
Différence % .....	-0.01%	2.98%	-5.62%	-0.24%	-0.79%	4.64%

Dans la catégorie des abonnements, nous constatons une progression des abonnements mensuels, mais un recul des abonnements annuels et hebdomadaires. Dans la catégorie des billets individuels, nous remarquons le succès remporté par la carte 24 heures, alors que le nombre de billets et de cartes multiconcours recule. On peut y voir les effets d'une campagne de promotion de la carte 24 heures en automne 2011 dans les points de vente.

### Clé de répartition

Dès juin 2009, une clé transitoire a été fixée à hauteur de 44,8381 % pour les TN. Elle s'applique à toutes les ventes réalisées dans la communauté, qu'il s'agisse de billets à l'unité ou d'abonnements.

Un groupe de travail est en charge de déterminer une méthodologie de calcul pour établir une nouvelle clé de répartition. Pour cela, il est nécessaire d'unifier et de contrôler les systèmes de comptage automatiques des entreprises partenaires. De plus, une enquête sur la structure des titres (origine – destination) des voyageurs sur les lignes a été menée en novembre dans le réseau ONDE VERTE. Une nouvelle clé de répartition sera ainsi définie en 2012, valable dès 2013.

### Commission de vente

Un système de commission de vente a été mis en place, afin de rétribuer les entreprises pour leurs coûts et efforts de vente. Les commissions se montent à 5 % du prix de vente des différents articles de la CTNE et 10 % pour l'abonnement annuel. La part financière attribuée aux TN par la clé de répartition des ventes (44,8381 %) étant plus importante que les ventes réalisées par les TN (38.81%), les commissions engendrent une charge supplémentaire de plus de CHF 100'000 par an. Les TN vendent proportionnellement moins d'abonnements en raison d'une ouverture plus restreinte du bureau commercial, comparé aux guichets CFF (samedis après-midis, dimanches, jours fériés et soirs).

### Groupes de travail

Les groupes de travail «Convention», «Systèmes de vente», «Tarifs» et «Communication» ont poursuivi leurs travaux. Le groupe «Systèmes de vente» collabore notamment au projet DaX, l'interface entre le système de vente des CFF et ceux des entreprises de l'Onde Verte, qui permet de proposer à nos distributeurs de billets un assortiment limité de destinations en Suisse. Avec une agence spécialisée, le groupe de travail «Communication» a proposé en mai un nouveau site internet [www.ondeverte.ch](http://www.ondeverte.ch).

### *Gestion de la Communauté tarifaire neuchâteloise (CTNE)*

Les TN sont entreprise gestionnaire de la CTNE. Ils occupent par ailleurs un responsable opérationnel à 60%. Administrativement subordonné aux TN et localisé aux TN, il répond au Comité directeur d'ONDE VERTE. La convention et le contrat liant les entreprises et définissant les tâches de l'entreprise gérante ont été finalisés en 2011. Ils devraient être ratifiés par les différents partenaires en 2012. Quant à la présidence d'ONDE VERTE, elle n'a pas encore été désignée.

### *Subventionnements communaux des abonnements Onde Verte*

Les habitants de Neuchâtel et d'Auvernier bénéficient de subventions à faire valoir sur les abonnements ONDE VERTE, sous la forme d'un bon compensant la différence de prix entre la catégorie adulte et la catégorie junior/senior. Les habitants de Neuchâtel ont fait valoir 1'180 bons annuels et 11'558 bons mensuels, contre 1'315 annuels et 2'991 mensuels en 2010. Les résidents d'Auvernier ont échangé 108 bons mensuels et 11 bons annuels, contre (115 bons mensuels et 18 bons annuels en 2010).

### *Service direct*

Les travaux de préparation ont été menés pour permettre la vente de titres de transport de l'assortiment national (service direct) aux appareils de vente. Ainsi, les distributeurs des TN proposeront quelque 110 destinations. Le décompte de ces ventes se fait par le système DaX. Les TRN, les CJ, Travys et les TN se sont associés pour participer au programme DaX. Pour financer une étude d'amélioration du système pour l'ensemble des communautés tarifaires de Suisse, les TN ont contribué à raison de CHF 25'000.–, tout comme les partenaires TRN, CJ et Travys, à un projet évalué à CHF 2.6 mios et financé majoritairement par une entreprise ferroviaire privée.

### *Ventes et promotion*

Des prestations ont été financées pour quelque CHF 20'000.– par des organisateurs à l'occasion d'événements particuliers, tels que l'inauguration de Marin Centre (lignes 1 et 7 des TN entre la Place Pury et Marin le 11 novembre), le Festin du Millénaire (lignes TN des zones 10 et 11 le 11 septembre), le centenaire de Louis-Chevrolet, la Patrouille des Sentiers et «A nous la Chaussée». Un titre



particulier a été émis, le Mille-Pattes, qui donnait accès au réseau ONDE VERTE lors de manifestations du Millénaire de Neuchâtel. Ce titre a rapporté CHF 7'342.–.

Quatre nouveaux contrats JobAbo ont été conclus entre ONDE VERTE et des entreprises, à savoir le CSEM, la Banque cantonale neuchâteloise, Cartier Joaillerie et l'Etat de Neuchâtel. Le contrat de la société Stern, arrivé à échéance, a été renouvelé. Job Abo est un abonnement annuel proposé au tarif réduit aux collaborateurs de l'entreprise signataire. La différence entre le tarif réduit et le tarif adulte est couverte par l'entreprise et Onde Verte, afin d'encourager un transfert modal.

Les offres Onde Verte ont été présentées lors d'un cours "Etre et rester mobile" en juin et septembre à Neuchâtel, à l'attention des retraités.

## Projets d'agglomération

19 projets ont été reçus dans le cadre du concours d'aménagement urbain «Numa – Port» et un projet a été retenu dans le cadre des projets d'agglomération. Tous préconisaient de renoncer au transit des véhicules des TN par la rue St-Honoré au départ de la Place Pury. Des aménagements devraient par ailleurs être effectués pour les transports publics (principalement les lignes aériennes). Un rapport sera soumis au Conseil général de la Ville de Neuchâtel dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2012. Les TN ont été associés au projet de réaménagement «Numa – Port» en tant qu'observateurs. L'électrification de la ligne entre St-Blaise et le giratoire de l'Etoile à Marin, également retenue dans le cadre des projets d'agglomération co-financés par la Confédération, doit faire l'objet d'une étude d'avant-projet.

## Tour de Romandie

L'arrivée d'étape du Tour de Romandie à Neuchâtel, le 29 avril, a été organisée dans le cadre des festivités du Millénaire de la Ville. Les mesures de police et de sécurité pour le passage et l'arrivée du Tour ont engendré d'importantes perturbations sur la desserte de nos lignes dès 8h le matin. Le secteur du Port a été totalement fermé à toute circulation dès 8h. Pendant deux heures l'après-midi, certains déplacements n'ont plus été possibles, tandis que la ligne 5 a été renforcée pour permettre aux Neuchâtelois d'assister à l'arrivée du Tour de Romandie et de rentrer à domicile en transports publics.

# Exploitation du réseau

## Horaire

L'horaire 2012 est entré en vigueur le 11 décembre 2011. A part la réorganisation des lignes routières autour de Boudry, seules des adaptations mineures ont été apportées à l'horaire. Les courses de 23h00 et 23h30 au funiculaire de Chaumont (sur réservation) les vendredis et samedis soirs ont ainsi été supprimées, en raison de leur faible fréquentation.

## Lignes 5b et B

Les lignes 5b (Cortailod – Areuse) et B (St-Aubin – Bevaix – Boudry) ont été prolongées jusqu'à la gare CFF de Boudry depuis le changement d'horaire de décembre 2011, afin de desservir la rive gauche de l'Areuse et le plateau de la gare. Les prolongements ont été inaugurés le samedi 26 novembre à Boudry.



Le prolongement des lignes 5b et B est à l'essai pendant trois ans, jusqu'au changement d'horaire de décembre 2014. Pendant la période probatoire, le manque à gagner devra être couvert pour moitié par l'Etat et pour moitié par les communes de la Communauté urbaine du Littoral (COMUL). Boudry assumera cependant la plus grande part. Cette réalisation est issue d'une mesure du Contrat d'agglomération COMUL.

Les objectifs de fréquentation sont de 200 personnes par jour sur l'ensemble des deux lignes. Une concession a été accordée par l'Office fédéral des transports pour le prolongement de la ligne B, une autorisation pour celui de la 5b.

## Ligne 10, Neuchâtel Gare CFF – Peseux-Sud - Bôle

Inauguré en août 2010, le prolongement de la ligne 10 de Peseux à Bôle est exploité, à titre d'essai, jusqu'au changement d'horaire de décembre 2012. Pendant la période probatoire, le manque à gagner devra être couvert par les communes de la COMUL, selon un principe de solidarité et par le Canton. La ligne 10 devra satisfaire des objectifs de fréquentation pour être maintenue: 230 voyageurs par jour entre Peseux et Colombier et 460 par jour entre Colombier et Bôle. Les deux périodes de comptages automatiques et manuels menées en 2011 ont montré que la fréquentation de la ligne 10 était supérieure aux objectifs.

## Ligne 11, Place Pury – Maladière - Piscines

La ligne 11 est inscrite depuis 2009 dans les prestations urbaines pour son tronçon entre la Place Pury et La Maladière, du lundi au samedi, où les objectifs de fréquentation sont atteints, avec plus de 1'500 voyageurs par jour. Les coûts non couverts de ce tronçon sont ainsi indemnisés par le pot commun des transports. En revanche, le tronçon Maladière – Piscines ne remplit pas les objectifs de fréquentation. Par conséquent, il bénéficie d'une deuxième période probatoire jusqu'en décembre 2012, pendant laquelle les coûts non couverts sont assurés par la Ville et l'Etat. Un parking d'échange P+R ouvert au Nid-du-Crô en 2010 pourrait cependant encourager l'utilisation de la ligne 11 sur son tronçon Est.

## Marin Centre



L'arrêt précédemment nommé Marin-Bellevue a été rebaptisé Marin Centre. La villa d'où il tirait son nom n'existe en effet plus. De nouveaux abribus ont par ailleurs été installés de part et d'autre de la route.

## Fête des Vendanges

La convention signée entre les TN, les TRN et la Fête des Vendanges a pu être honorée en 2011, malgré le retrait de la participation financière de la section neuchâteloise du TCS. Cette convention, renouvelable d'année en année, permet de maintenir les prestations supplémentaires des entreprises et la reconnaissance du badge de soutien comme titre de transport. Plus de 800 paires de courses spéciales, représentant une charge supplémentaire dépassant CHF 100'000.–, sont ainsi proposées par les TN. Le badge de soutien à la Fête des Vendanges offrait le libre parcours sur l'ensemble du réseau des TN, à bord des navettes nocturnes pour Montmollin, Montézillon, Rochefort, Chambrelieu et Bôle, ainsi que pour l'Entre-deux-Lacs, Enges et Lignièrès, dans la continuité des prestations des cinq années précédentes. Pour permettre un tir de feux d'artifices, la ligne 5 a été interrompue pendant 1h30 entre la Place Pury et l'Évole le samedi soir.



La vente de badges par les TN a augmenté, grâce à un meilleur engagement des vendeurs TN. 3'164 badges ont ainsi été vendus en 2011, contre 2'632 en 2010. Le nombre de billets vendus aux distributeurs pendant le week-end de la Fête est supérieur de 15 % par rapport à l'année précédente (même 21 % pour la journée du samedi). Les recettes aux distributeurs ont augmenté de 20 % (hausse de CHF 65'000.–).

Les prestations pour la Fête des Vendanges ont engendré 151 tours de services supplémentaires (42 le vendredi, 56 le samedi et 53 le dimanche), correspondant à 1'269 heures de conduite, comme en 2010. Elles ont par ailleurs impliqué 309 heures de travail supplémentaires pour le personnel des services techniques. Près d'une centaine de collaborateurs

ont participé à un repas la semaine suivant la Fête des Vendanges, organisé afin de les remercier de leur engagement.

## Conférences régionales des transports

Les Conférences régionales des transports (CRT) sont constituées de représentants des communes et de l'Etat. Un rôle consultatif y est réservé aux entreprises de transports concessionnaires. La CRT 1 englobe l'agglomération neuchâteloise et le Littoral. Après la mise en œuvre du prolongement de la ligne 10 en 2010, ses travaux ont permis la réalisation du prolongement des lignes B et 5b jusqu'au plateau de la Gare de Boudry, dès le changement d'horaire de décembre 2011. Les TN assistent également aux travaux de la CRT 5, couvrant le Val-de-Ruz.

## Noctambus

Le Noctambus est un service de navettes nocturnes mis sur pied par le Parlement des Jeunes. La nouvelle liaison Noctambus desservant le Val-de-Travers depuis 2010 a été maintenue en 2011. Les TN ont vendu par leurs systèmes de vente 20'910 billets à CHF 7.– pour le Littoral et le Val-de-Ruz (18'055 en 2010) et 1'115 billets à CHF 10.– pour le Val-de-Travers (644 en 2010). Les recettes encaissées par les TN se sont élevées à CHF 157'506.–, en hausse de CHF 13'887.–. L'excédent de charges du Noctambus est assumé par le Canton de Neuchâtel et les communes desservies, selon une clé de répartition.

## NoctamRUN

Le NoctamRUN est une nouvelle ligne de bus nocturnes desservant depuis le 29 juillet les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, initiée par une motion des Conseils généraux de ces trois communes. Le NoctamRUN circule les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, à l'exception de certains week-ends de fête ou de jours fériés. Cette nouvelle desserte nocturne est à l'essai jusqu'au changement d'horaire de décembre 2013. Elle est exploitée conjointement par CarPostal, les TN et les Transports régionaux neuchâtelois (TRN). Le prix du billet NoctamRUN est de CHF 7.–. 713 billets ont été vendus par les TN, pour CHF 4'991.–.

## Mesures et prestations particulières

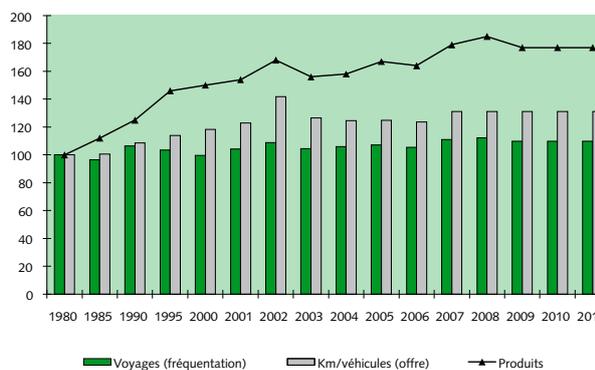
Des mesures ont été prises sur le réseau à l'occasion de manifestations, telles que la course à pied Dosenbach Neuch Run le 2 avril, le centenaire de l'entreprise Von Arx le 18 juin ou la Fête de la Musique le 21 juin.

La rue du Seyon a été fermée au trafic des TN les samedis 29 mai et 4 juin, à l'occasion de la deuxième Quinzaine commerciale. Lors du festival de musique de rue «Buskers Festival», la rue du Seyon a également été fermée au trafic des TN en fin de journée, du 9 au 13 août.

Des prestations particulières ont été organisées à l'occasion de diverses manifestations. Le 27 avril, les participants à l'étape en ligne du Tour du Canton au Val-de-Ruz ont été acheminés par des bus TN entre les parkings de l'arrivée de l'étape et le départ de l'étape. Comme les années précédentes, des navettes par autobus ont été commandées aux TN à l'occasion de la Fête de l'Uni, de ParaBôle et de Festi'Neuch. En outre, 691 Passeports vacances ont été vendus pendant les vacances scolaires d'été, intégrant des prestations au funiculaire de Chaumont, pour CHF 2'764.-. A l'occasion de la Fête nationale, 16 courses supplémentaires ont été proposées après les feux d'artifices. Deux courses spéciales ont en outre été offertes entre Bôle, Colombier et Auvèrnier la soirée du 1<sup>er</sup> août, pour permettre aux habitants des deux premiers villages de participer à la fête commune à Auvèrnier, mais aussi pour faire découvrir le prolongement de la ligne 10. Des prestations nocturnes supplémentaires ont été commandées par les organisateurs de la Fête de Colombier et de la Boudryzia. Le 25 septembre, les TN ont acheminé quelque 1'400 personnes à Colombier à l'occasion de la présentation de la candidature pour l'organisation de la Fête fédérale de lutte 2016.

Pour la cinquième année, le service d'exploitation a mis sur pied une navette à l'occasion de la Nuit des Musées, entre le Musée d'Ethnographie, le Centre Dürrenmatt, le Jardin botanique, le Musée d'Histoire naturelle et le Musée d'Art et d'Histoire, ainsi que le Laténium. Un bus reliait deux fois par heure les différents sites en passant par la gare. 172 voyageurs ont été transportés pendant la soirée du 14 mai 2011, contre 108 en 2010.

## Evolution de la fréquentation, de l'offre et des produits (en %)



La valeur de référence 100 est calculée selon les résultats de l'année 1980.



## Accidents et déprédations

### Accidents

Notre Compagnie s'assure pour la responsabilité civile auprès de la VVST à Bâle, société d'assurances spécialisée pour le secteur du transport public. Entre 2010 et 2011, la franchise de la VVST est passée de CHF 500.– à CHF 2'000.– par cas. Les sinistres importants sont par ailleurs couverts en assurance casco complète, avec des franchises adaptées au risque encouru. Les franchises RC et casco, ainsi que les coûts des petits sinistres sont pris à notre charge, dans les comptes d'exploitation.

Nous déplorons en 2011 une hausse du nombre d'accidents avec responsabilité TN. Deux accidents de train, en juin, sont à l'origine de 51% des coûts totaux des accidents avec responsabilité TN, ainsi que de 45% des heures de travail engendrées. Les collaborateurs sont sensibilisés, à l'occasion de la Conférence annuelle d'entreprise, ainsi que plusieurs fois dans l'année par la lettre d'information interne TN Infos, à faire preuve de toute l'attention nécessaire afin d'éviter les accidents.

	2011	2010
Nombre	105	94

*Accidents avec responsabilité TN.*



### Déprédations

Le coût des déprédations a augmenté, bien que le nombre de cas ait diminué. Nous avons constaté 147 cas de déprédations en 2011, alors qu'ils étaient 203 en 2010 et 247 en 2009. Les coûts s'établissent à CHF 85'847.–, contre CHF 83'553.– en 2010 et CHF 70'186.– en 2009.

Les caméras de vidéosurveillance installées dans nos véhicules, ainsi que dans nos installations, semblent avoir un effet dissuasif. De plus, elles permettent d'identifier les auteurs. Une plainte pénale est d'ailleurs déposée lors de chaque déprédation.



# Technique

## Bâtiments

### *Dépôt de l'Evole*

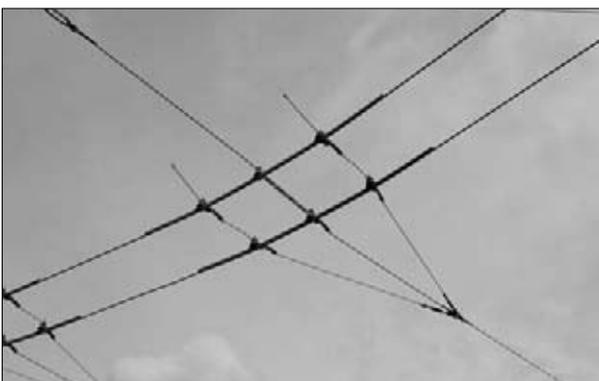


Les façades ouest des dépôts 1947 et 1976 de l'Evole ont été assainies et des pierres de revêtement y ont été fixées. Le gaz a été amené à l'Evole et deux nouvelles chaudières à gaz ont été installées, remplaçant une chaudière à mazout vétuste et une deuxième chaudière à mazout âgée.

## Installations

### *Lignes aériennes*

Les lignes aériennes ont été rénovées dans la boucle de St-Blaise, entre St-Blaise et l'arrêt «Sous-les-Vignes», ainsi qu'au carrefour de Bellevue et de la Fleur-de-Lys. La chute d'un arbre en fin d'automne a endommagé la ligne à Champ-Coco, nécessitant un service de remplacement des trolleybus par des autobus entre la Place Pury et Vauseyon pendant plusieurs heures.



L'électrification de la ligne 7 entre St-Blaise et les Champs-Montants a été retenue dans le cadre des projets d'agglomération. Estimée à CHF 2.5 mios, elle devrait être financée à 35% par la Confédération. Les lignes aériennes des TN devraient par ailleurs être adaptées pour le projet de réaménagement urbain de «Numa – Port» et celui du carrefour de Vauseyon. Les travaux nécessaires pour les TN à Vauseyon seront pris en charge par l'Office fédéral des routes. La configuration envisagée permettrait aux trolleybus de rebrousser chemin, si l'exploitation l'exige. Le financement des adaptations, au centre ville, dans le cadre du projet Numa-Port, n'a pas encore été réglé.

## Ligne 5

### *Ligne aérienne et installations de sécurité*

Pendant l'interruption de la circulation du Littorail pour la rénovation de voie en été, les services techniques ont procédé à des travaux d'entretien de la ligne entre Boudry et Auvernier: correction de l'alignement de la ligne aérienne afin de diminuer l'usure des caténaires, révision et réglage des installations de sécurité et entretien des sous-stations électriques d'Areuse et d'Auvernier (avec Viteos).

Un nouveau système de commande du «block» de sécurité a été installé. Les boucles de demande de sortie de gare ont été remplacées par un système de transmission, dans les trains et les gares. Une nouvelle signalisation des aiguilles à talon a été mise en place à Boudry et à l'Evole. Deux entraînements de barrière au passage à niveau des Chézards ont été endommagés par des rafales de vent en automne.

### *Matériel roulant*

Les TN ont poursuivi leur étude de renouvellement du parc de véhicules ferroviaires, avec pour objectif de le remplacer avant 2020. Le Littorail devra être adapté aux voyageurs avec handicap d'ici à 2024, comme l'exigent la loi et l'ordonnance sur l'égalité pour les handicapés (LHand et OTHand). Les quais d'embarquement devront être réhaussés à 30 centimètres par rapport au niveau supérieur du rail. Ces travaux seront échelonnés sur les années à venir.

### Infrastructures ferroviaires

La voie entre la station d'Auvernier et la station d'épuration de Colombier a été remplacée pendant les 6 semaines des vacances d'été, du 4 juillet au 10 août. Les rails, les traverses et le ballast ont été changés sur 987 mètres et un nouveau branchement a été posé à Auvernier.

Entre Boudry et Auvernier, un service d'autobus de substitution a été mis en place. Le Littorail pouvait en revanche circuler entre Auvernier et la Place Pury.



La station de Champ-Bougin a été déplacée de 120 mètres en direction de l'ouest, sous la passerelle pour piétons, afin de pouvoir procéder à la suppression du passage à niveau non gardé. Le projet a fait l'objet d'une présentation aux riverains. Le quai de la nouvelle station de Champ-Bougin a par ailleurs été réhaussé à 30 centimètres pour offrir un accès à plat dans les prochains trains à acquérir, à l'instar des aménagements effectués à la station des Chézards en octobre 2010.

## Funiculaires

Une législation fédérale régissant les installations à câbles impose des contrôles et entretiens périodiques stricts, obligeant des arrêts annuels ou même bisannuels de nos funiculaires.

### Funiculaire La Coudre - Chaumont

Un contrôle d'exploitation de l'Office fédéral des transports (OFT) a été mené avec succès en août au funiculaire La Coudre – Chaumont. Une seule charge relative à la planification à long terme des ouvrages d'art devra être remplie en 2012. La révision annuelle a été effectuée du 28 mars au 8 avril.

### Funiculaire Ecluse - Plan



Le funiculaire Ecluse – Plan a été arrêté du 9 au 20 mai pour sa révision annuelle. Pendant son arrêt, trois de ses quatre stations étaient desservies par les lignes d'autobus et de trolleybus existantes, à savoir les lignes 1, 8 et 9.

### Fun'ambule

L'exploitation du Fun'ambule a été interrompue du 2 au 4 mars pour le lavage du tunnel, puis du 11 au 21 avril et du 3 au 14 octobre pour les entretiens semestriels.

## Véhicules

### Trolleybus

Les trolleybus 142 à 150 ont été livrés pendant le premier trimestre 2011. Il s'agissait des dernières unités de la série des 20 véhicules commandés en 2008, grâce à un crédit de CHF 24 millions, pour remplacer les unités 161-172 et les unités 103, 104, 110, 111 et 112. L'Association neuchâteloise des amis du tramway a organisé une course d'adieu avec le trolleybus 169 en janvier.

Les nouveaux trolleybus ont été produits en Suisse, à la carrosserie soleuroise Hess S.A., en partenariat avec l'entreprise allemande Vossloh-Kiepe pour les équipements électriques. Ils auront une durée de vie de quelque vingt ans et pourront parcourir 60'000 km par année.

Les services techniques ont édité un manuel de formation à l'attention des conducteurs, pour leur permettre d'effectuer des dépannages mineurs, afin de limiter les interventions du centre de maintenance.

## Autobus

Grâce à un crédit accordé par le Conseil d'administration en automne 2010, 6 nouveaux autobus standard Volvo ont été acquis en 2011. Ils portent les numéros 211 à 216 et sont du même type que les 217 à 220, livrés en 2010. Ils ont remplacé les véhicules MAN de la série 221 à 226, datant de l'année 2000. Avec l'arrivée des trolleybus articulés à plancher surbaissé, les 3 autobus articulés circulant sur les lignes 1 et 7 ont été remplacés par des véhicules électriques. Par conséquent, les 3 autobus articulés les plus anciens ont été vendus (21, 232, 233).

Le kilométrage annuel total par mode de traction (au compteur) a été de :

	2011	2010
– Train	399'813 km	357'075 km
– Trolleybus	1'622'955 km	1'443'646 km
– Autobus	1'266'805 km	1'381'144 km
– Autocars	68'129 km	79'811 km

Davantage de prestations à plancher surbaissé ont pu être effectuées par les nouveaux trolleybus de la série 130 sur les lignes électrifiées du réseau urbain, en remplacement d'autobus.



La distance moyenne parcourue par série de véhicules est exprimée dans le tableau suivant:

SÉRIE		Année de mise en service		Nombre de véhicules		Kilométrage ramené à l'unité	
						2011	2010
TROLLEYBUS	articulés	1991	101-121	16	44'860 km	42'998 km	
	articulés	2009/10	131-150	20	46'341 km	50'696 km	
		2011					
MATÉRIEL	automotrices	1981/88	501-506	6	66'636 km	66'950 km	
FERROVIAIRE	voitures-pilote		551-554	4	74'267 km	76'135 km	
AUTOBUS	standard à plancher	2002/05/07	201-207	19	51'206 km	46'509 km	
	surbaissé	09/11	211-215				
			217-220				
			221-228				
	articulés à plancher	2002/05	234-236,	9	29'782 km	38'137 km	
	surbaissé		241-246				
	standard à plancher	2007	299	1	38'851 km	39'188 km	
	surbaissé, à gaz						
AUTOCARS		97/98/2004	33, 34, 35	3	22'710 km	26'603 km	

Les nouveaux véhicules, tout comme ceux mis hors service, sont intégrés dans les calculs de manière proportionnelle au temps d'exploitation durant l'exercice sous revue. Ce tableau ne représente donc pas la situation du parc de véhicules TN au 31.12.2011.



## Bilan énergétique

Une nouvelle convention a été établie avec Viteos en 2011. Le solde du financement des installations de sous-stations se monte à fin 2011 à CHF 340'444.-. Il sera amorti en continu jusqu'en 2017.

La consommation totale d'énergie électrique pour la traction des trains et trolleybus s'élève à 6'160'746 KWh, contre 5'829'164 KWh en 2010, en augmentation de 5.69 % par rapport à l'année précédente, notamment en raison de prestations effectuées par les nouveaux trolleybus au lieu

d'autobus. Les charges en électricité se montent à CHF 1'183'495.74 (TVA 8 % incluse), contre CHF 1'236'255.88 l'année précédente.

La consommation de diesel se monte à 628'717 litres consommés en 2011, contre 701'186 l'année précédente, en raison de l'engagement moins important d'autobus. Le prix moyen du diesel, CHF 1.095 par litre, suit la hausse générale du prix des carburants.

Année	Consommation (kWh)	Prix total (CHF)	Prix moyen de kWh (CHF)
2010.....	5'829'164	1'236'255.88	0.2121
2011.....	6'160'746	1'183'495.74	0.1921

Année	Consommation Diesel (litres)	Prix total (CHF)	Prix moyen du litre (CHF)
2010 .....	701'186	705'393.11	1.006
2011 .....	628'717	688'143.00	1.095

# Ressources humaines et administration

## Autorités et Direction

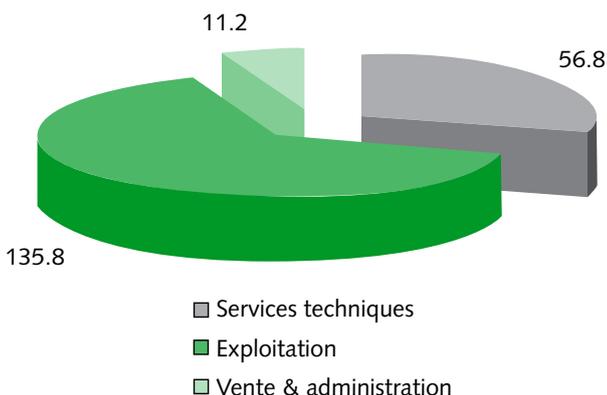
Le Conseil d'administration a perdu deux membres parmi ceux désignés par l'Etat, M. Pierre Wexsteen et M. Laurent Memminger. Ce dernier siégeait également au Comité de direction et à la Commission de prévoyance paritaire. Les deux sièges étaient vacants au 31 décembre. L'Assemblée générale s'est tenue à Marin le 22 juin.

Le Directeur de la Compagnie, M. Jean-Michel Germanier, a remis sa démission en décembre 2011 pour fin mars 2012. Il a été nommé Chef du Service des routes et cours d'eau auprès du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement du Canton du Valais. Par une consultation écrite, le Conseil d'administration a nommé M. Pierre Moser, Chef des services techniques, Directeur ad interim depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012 jusqu'à fin mars 2013, tenant ainsi compte de l'aboutissement de la fusion avec les TRN.

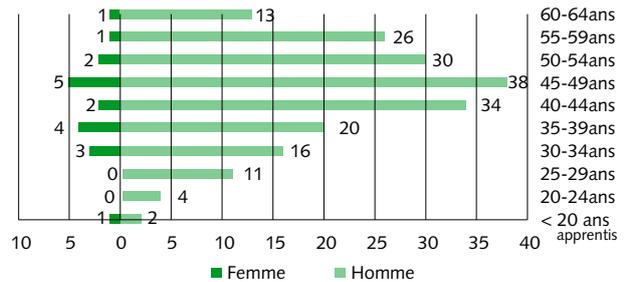
Le Chef du Service Administration et Finances, M. Cédric Cuanillon, a quitté ses fonctions à fin septembre 2011 pour diriger le Centre neuchâtelois d'entretien des routes nationales à Boudry. Son successeur a été désigné par le Conseil d'administration en novembre en la personne de M. Cédric Aubry. Celui-ci a été engagé au 1<sup>er</sup> février 2012.

## Effectif et composition du personnel (au 31.12.2011)

EPT (équivalent plein temps) : 203.8 (+ 3 apprentis)  
Collaborateurs : 210



## Pyramide des âges



## Bureau commercial

Un audit interne a été mené au bureau commercial de la Place Pury, afin d'identifier les améliorations potentielles à apporter. Il a été suivi par un séminaire de formation auquel tous les collaborateurs du bureau commercial ont participé.

## Apprenti(e)s

La Compagnie se veut entreprise formatrice. Elle forme ainsi trois apprentis, deux dans les services techniques et une dans l'administration. Un des apprentis des services techniques a brillamment obtenu son CFC de mécanicien de maintenance sur véhicules utilitaires en été 2011 et a immédiatement enchaîné sur un apprentissage de mécatronicien, toujours aux TN. Plusieurs anciens apprentis sont en outre employés dans les services techniques de la Compagnie.



## Réorganisation du Service d'exploitation

Le service d'Exploitation a mené une réorganisation afin d'adopter des processus de travail simplifiés et mieux adaptés aux exigences actuelles. Un responsable planification et développement, répondant directement à M. Jimmy Erard (chef du service) a été engagé en la personne de M. Mathieu Pittet. Un collaborateur en place, M. Vincent Borel, a repris temporairement les tâches de l'ancien secrétaire d'exploitation parti en retraite, telles que l'organisation de prestations lors de manifestations, la commande de courses spéciales, la planification de chantiers et des prestations de substitution, ainsi que la gestion courante du service. Il rejoindra le contingent des inspecteurs de formation en 2012. Un inspecteur, M. Gabriel Schneider, a été nommé inspecteur principal. Il assume notamment la responsabilité des affaires liées aux inspecteurs d'exploitation. Pour le remplacer à la régulation du trafic et à la surveillance du réseau, un nouvel inspecteur a été nommé en la personne de M. Sébastien Burgy.



## Tours de service

La durée quotidienne de travail du personnel de conduite a été portée de 480 à 492 minutes, permettant ainsi de réaliser la semaine théorique de 5 jours au lieu de 6. Cette adaptation a permis de réaliser une économie de 875 tours de service par an, soit 2.4 par jour, sans charges financières supplémentaires.

## Salaires

Les propositions salariales de la Direction ont été acceptées par les représentants des associations du personnel. Il s'agit, hormis des dispositions contractuelles usuelles, de l'indexation de 0.8 % en

compensation du renchérissement et de l'octroi de 2 jours de congés spéciaux supplémentaires. Les collaborateurs bénéficient par conséquent de 5 jours de congés spéciaux par an, qui peuvent, sur demande du collaborateur, être rémunérés. 46 % des collaborateurs ont préféré être rémunérés (40 % en 2010).

## Emplois

13 nouveaux collaborateurs ont été engagés pour l'équivalent de 13 postes. 11 d'entre eux sont liés à la conduite de nos véhicules. Certains engagements de candidats-conducteurs se font en collaboration avec l'Office régional de placement (ORP), qui finance leur formation.

## Restitution de jours de repos

Depuis trois ans, le service d'exploitation prend des mesures afin de diminuer le nombre de jours de repos et d'heures à restituer au personnel de conduite, notamment par le paiement de jours dus. Ainsi, à la fin de l'année, 1'102 jours étaient dus aux conducteurs, contre 1'329 l'année précédente. 684 jours dus concernaient 17 collaborateurs. 668 jours ont été payés, soit 29 de plus qu'en 2010. Par ailleurs, 2'665 heures étaient à rendre.

## Conférence d'entreprise

Plus de 120 collaborateurs ont participé à la Conférence d'entreprise, tenue le 29 mars. Le Président, Laurent Lavanchy, et le Directeur, Jean-Michel Germanier, y ont présenté l'exercice 2010, les perspectives 2011, ainsi que l'étude de fusion entre les TN et les TRN. Jimmy Erard, Chef d'exploitation, a présenté le projet de desserte de Boudry par le prolongement des lignes 5b et B. La Conférence d'entreprise a par ailleurs donné lieu à la prise de congé de M. Jean-Jacques von Allmen, responsable Marketing / Management, qui a fait valoir son droit à une retraite anticipée.



## Examens de conduite ferroviaire

Aucun collaborateur au bénéfice d'un permis pour les trains n'a dû se présenter en 2011 à l'examen périodique exigé par l'Ordonnance sur l'admission à la conduite de véhicules moteurs des chemins de fer (OCVM), alors qu'ils étaient 4 en 2010. Un nouveau collaborateur a obtenu un permis ferroviaire en 2011. L'inspecteur du secteur ferroviaire, Dominique Eherler, a été nommé expert pour les examens ferroviaires et succède ainsi à Pierre Moser, qui ne pouvait plus assumer cette fonction en raison de l'exigence nouvelle de pratiquer régulièrement la conduite de trains.

## Examens de conduite d'autobus et de trolleybus

2 collaborateurs ont obtenu le permis de conduire pour autobus et 6 celui pour trolleybus.

## Formation

132 collaborateurs, dont 102 du service d'exploitation, 29 des services techniques et 1 de l'administration, ont suivi 240 journées de cours de formation continue exigée par la nouvelle *Ordonnance sur l'admission des chauffeurs professionnels* (OACP).

## Caisse de pensions

La Compagnie est affiliée à la caisse de pensions Symova depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Symova est une fondation collective, fondée par 10 entreprises de transport, dont les TN. Elle regroupe 58 entreprises, représentant 6'100 assurés actifs et 3'300 rentiers et comptabilisant une fortune de CHF 1.7 mia. Jean-Michel Germanier, Directeur des TN, siège au Conseil de fondation de Symova, parmi les 5 représentants des employeurs.

Les mesures d'assainissement prises, touchant tant l'entreprise que les employés, ainsi que l'engagement de fonds par l'entreprise ces dernières années, ont permis une nette amélioration du taux de couverture. Pour rappel, celui-ci atteignait 69.78% à fin 2008, pour un manco de CHF 19.7 mios. Au 31 décembre 2011, le taux de couverture s'élevait

à 92.3% (91.50% à fin 2010), représentant un défaut de couverture de CHF 5.1 mios. Par ailleurs, les TN ont constitué une provision de CHF 1.5 mio, qu'ils injecteront après les décisions de l'Assemblée générale de 2012. Après l'injection de CHF 1.5 mio, le taux de couverture se montera à 94.55% et il manquera alors CHF 3.6 mios. Les rendements des capitaux de notre institution de prévoyance ont atteint 1.84% en 2011.

## Sortie des jubilaires et retraités de l'année



15 collaborateurs jubilaires ou faisant valoir leur droit à la retraite ont participé à une sortie le 15 juin en Valais.

## Journée des pensionné(e)s

La Compagnie a convié 84 retraité(e)s de la Compagnie et leurs conjoints à une sortie le 19 octobre en Gruyère, où ils ont pu partager un repas et visiter la chocolaterie Cailler à Broc.

## Fête de Noël

126 adultes et 151 enfants ont participé le 10 décembre à la Fête de Noël, organisée conjointement avec la section TN du syndicat SEV. Ils ont assisté à la projection du dessin animé Happy Feet 2.

# Communication

## TN Infos



La lettre d'information interne TN Infos a été éditée six fois, distribuée avec les fiches de salaire des collaboratrices et collaborateurs. Elle proposait un carnet du personnel et informait de l'actualité de la Compagnie.

## TN Infos Retraités

*TN Infos Retraités* a paru deux fois, en été et en fin d'année. Ce document est une variante de la lettre d'information interne, mais est spécialement destinée aux retraités de la Compagnie.



## TN Mag

Le journal tout-ménage des TN, le *TN Mag* a été publié en septembre. Il a été tiré à 58'000 exemplaires et distribué dans les districts de Neuchâtel, de Boudry et du Val-de-Ruz.

## Médias

Les médias régionaux et nationaux ont régulièrement couvert l'actualité de la Compagnie, notamment le projet de fusion avec les TRN. Des communiqués ont été rédigés et des conférences de presse convoquées afin de présenter les prestations. Un nouveau publipostage et un spot consacrés aux TN ont été réalisés par la société de production télévisuelle TVP et diffusés sur la chaîne régionale Canal Alpha. Ils ont présenté le travail des collaborateurs de la voie, des installations de sécurité et de la ligne aérienne, lors de la rénovation de la ligne ferroviaire. Le parrainage du top horaire précédant le journal quotidien et de la rubrique météo s'est poursuivi, en alternance.



## Affichage

L'équipement des véhicules en écrans publicitaires, commencé en 2010, a continué en 2011. La société Vidéo Impact est propriétaire des écrans et en commercialise les espaces, sous contrat avec les TN.

## Partenariats

Les TN ont reconduit, pour la troisième année, un partenariat avec le Neuchâtel International Fantastic Film Festival (NIFFF), mettant à disposition du festival pour sa promotion des arrières de véhicules et des espaces d'affichage. En contrepartie, la Compagnie a bénéficié d'une présence dans les imprimés et sur le site internet du festival, ainsi que d'invitations à des projections pour les collaborateurs. Les TN ont par ailleurs continué de soutenir d'autres festivals dans la région, comme Festi'Neuch ou ParaBôle.

Le partenariat avec Neuchâtel-Xamax était encore actif en 2011. Un arrière de trolleybus était décoré d'une affiche de Xamax. En contre-prestation, les collaborateurs pouvaient obtenir des entrées aux matches, sur inscription. La Compagnie pouvait de plus diffuser gracieusement un spot dans le stade de La Maladière et afficher une pancarte au bord du terrain pour encourager les spectateurs à utiliser les TN, grâce à leur billet de match, faisant office de titre de transport, 2 heures avant et après chaque rencontre à domicile. D'autres soutiens à différentes manifestations sportives, culturelles et éducatives ont été apportés tout au long de l'année.

## Guide pratique et fiches horaires

Les fiches horaires et le Guide pratique ont été réactualisés et réédités pour le changement d'horaire du 11 décembre.

## Offres combinées TN

L'offre combinée TN Bus-Piscines a été acceptée dans l'assortiment tarifaire de la communauté tarifaire neuchâteloise ONDE VERTE pour une période transitoire. Elle devra faire l'objet d'une discussion en 2012. En 2011, 397 billets Bus-Piscines ont été acquis, dont 292 pour adultes, à CHF 8.– et 105 pour enfants, à CHF 5.–. Ces billets combinés comprennent l'entrée aux piscines du Nid-du-Crô et l'aller-retour sur le réseau urbain. Cette offre continue de perdre son attractivité depuis la reconnaissance de l'abonnement demi-tarif sur le réseau des TN.

La Funi-Fondue a pu être réintroduite en octobre, grâce à la réouverture du Petit Hôtel de Chaumont. Elle fait désormais partie de l'assortiment tarifaire d'ONDE VERTE. Pour CHF 27.–, ce billet combiné offre deux trajets dans les zones 10 et 11 d'ONDE VERTE, ainsi qu'une fondue dans l'établissement partenaire. 184 billets ont été vendus en 3 mois.

## Réception et représentation

Les TN accueillent des groupes et des classes pour une visite des ateliers, des dépôts et du poste de régulation MISTIC. Ils ont notamment reçu quelque 80 élèves du CPLN à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> Semaine du Développement durable de cette école. Les TN étaient par ailleurs partenaires et ont offert un abonnement annuel junior 3 zones et deux carnets Noc-tambus comme prix d'un concours vidéo dédié au développement durable et destiné aux élèves.

La Compagnie est représentée tout au long de l'année à des inaugurations et des assemblées dans le canton et dans toute la Suisse. La Direction et l'encadrement ont notamment participé aux festivités des 100 ans du funiculaire Sierre – Crans-Montana, à l'inauguration du RER Bulle – Romont, aux 10 ans du Laténium, à l'inauguration du nouveau Marin Centre, au cocktail des entreprises de la Ville de Neuchâtel, à l'Assemblée générale de l'Association neuchâteloise des amis du tram (ANAT), à celle de l'Union suisse des transports publics et à celle de la section neuchâteloise du TCS.

# Béroche Excursions

Béroche Excursions propose des excursions et des séjours d'une ou plusieurs journées, en Suisse et en Europe, dont le programme est disponible sur le site internet [www.beroch-excursions.ch](http://www.beroch-excursions.ch). Les inscriptions et les demandes de renseignement peuvent être effectuées en ligne. Ce département autocariste de la Compagnie organise également des courses spéciales, pour des groupes ou des entreprises, à bord de ses trois cars de tourisme.

Dans le cadre de l'analyse des activités futures d'une entreprise fusionnée, le département excursions ne représente plus réellement un intérêt pour la Compagnie, ceci aussi en raison d'une concurrence importante entre les entreprises exploitant des cars d'excursion. Des contacts ont été menés avec deux repreneurs potentiels dès fin 2011 et des démarches de vente préparées pour se concrétiser au début de l'année 2012.

L'exercice 2011 de Béroche Excursions boucle sur une perte de CHF 22'369.–. Ses recettes se montent à CHF 289'265.– et ses charges à CHF 311'634.–.





# Comptes et Bilan

## Comptes de fonctionnement et de résultats 2011

### Compte de fonctionnement

<b>Charges</b>		<b>2011 CHF</b>	<b>2010 CHF</b>
<b>30</b>	<b>CHARGES POUR LE PERSONNEL .....</b>	<b>21'451'775.70</b>	<b>20'884'837.43</b>
300	Traitements et salaires.....	16'988'050.35	16'420'076.70
301	Indemnités diverses et tenues vestimentaires.....	639'348.95	681'900.08
330	Assurances de personnel.....	3'658'782.95	3'596'637.45
340	Prestations complémentaires pour les assurances du personnel	165'593.45	186'223.20
<b>40</b>	<b>FRAIS DE CHOSES .....</b>	<b>8'705'591.46</b>	<b>8'400'110.67</b>
400	Dépenses générales.....	1'954'065.24	1'582'777.32
401	Promotion et publicité.....	112'162.40	198'760.25
402	Assurances et dédommagements.....	635'215.99	1'046'572.35
403	Prestations de services par des tiers.....	542'874.20	537'666.30
404	Fermages et loyers.....	492'496.25	420'041.80
405	Energie et matières de consommation .....	2'725'265.22	2'635'217.32
406	Matériel et prestations pour l'entretien.....	2'243'512.16	1'979'075.33
<b>47</b>	<b>FRAIS NE POUVANT ÊTRE PORTÉS À L'ACTIF .....</b>	<b>1'231.67</b>	<b>118'495.99</b>
407	Frais ne pouvant être portés à l'actif .....	1'231.67	118'495.99
<b>48</b>	<b>AMORTISSEMENTS.....</b>	<b>6'182'213.23</b>	<b>5'428'667.10</b>
408	Amortissements domaine infrastructure .....	352'630.00	250'786.00
408	Amortissements domaine trafic voyageur .....	4'562'459.00	4'861'445.00
408	Amortissements s/leasings financiers .....	990'800.10	155'628.03
408	Amortissements sur stocks.....	276'324.13	160'808.07
<b>49</b>	<b>FRAIS DE CAPITAUX.....</b>	<b>1'836'723.27</b>	<b>1'508'231.59</b>
409	Intérêts sur emprunts à long terme .....	1'181'676.75	1'397'434.45
409	Intérêts s/leasings financiers.....	647'935.36	104'403.53
409	Frais financiers et intérêts à court terme .....	7'111.16	6'393.61
	<b>TOTAL DES CHARGES .....</b>	<b>38'177'535.33</b>	<b>36'340'342.78</b>

## Produits

	2011 CHF	2010 CHF
80 PRODUITS DES TRANSPORTS VOYAGEURS	13'078'662.15	12'793'089.42
8020 INDEMNISATION POUR L'INFRASTRUCTURE.....	356'017.00	301'799.00
8020 Confédération .....	147'421.00	132'916.00
8020 Canton de Neuchâtel .....	208'596.00	168'883.00
8020 INDEMNISATION POUR LE TRAFIC RÉGIONAL.....	5'259'311.00	5'499'010.00
8020 Confédération .....	2'349'416.00	2'446'090.00
8020 Canton de Neuchâtel .....	2'874'895.00	3'017'920.00
8020 Commune de Cortaillod .....	35'000.00	35'000.00
8021 INDEMNISATION POUR LE TRAFIC URBAIN.....	18'730'256.00	17'423'122.95
8021 Canton de Neuchâtel .....	17'192'177.00	16'702'049.00
8021 Ville de Neuchâtel .....	289'938.00	313'080.00
8021 COMUL .....	1'248'141.00	407'993.95
84-89 PRODUITS ACCESSOIRES.....	2'215'132.61	2'306'003.72
840 Fermages et loyers .....	471'964.42	441'774.34
850 Prestations pour des tiers .....	742'183.48	611'391.57
870 Produits des participations et du fonds de roulement.....	16'023.71	15'957.47
890 Vente d'actifs immobilisés.....	225'470.55	107'258.75
890 Autres produits.....	759'490.45	1'129'621.59
TOTAL DES PRODUITS .....	39'639'378.76	38'323'025.09
TOTAL DES CHARGES .....	38'177'535.33	36'340'342.78
RÉSULTAT D'EXPLOITATION .....	1'461'843.43	1'982'682.31
901 CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION		
Résultat des biens-fonds .....	100'256.50	99'235.33
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION.....	100'256.50	99'235.33
99 CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES		
Vente du buffet du funiculaire à La Coudre .....	9'172.00	625'000.00
Ristournes d'assurances - exercices antérieurs.....	14'288.70	297'750.50
Assainissement complémentaire SYMOVA .....	-1'500'000.00	-3'000'000.00
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE.....	-1'476'539.30	-2'077'249.50
RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	85'560.63	4'668.14

## Ventilation du résultat

	2011 CHF	2010 CHF
Excédent de produits (+) / charges (-) .....	85'560.63	4'668.14
Soit par lignes / activités:		
Ligne régionale train .....	-39'160.00	-114'845.00
Infrastructure ferroviaire .....	19'831.00	10'800.00
Lignes régionales autobus.....	71'016.00	136'777.00
Lignes urbaines.....	56'242.63	-37'899.86
Trafic d'excursion.....	-22'369.00	9'836.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	85'560.63	4'668.14

# Bilan 2011

## Actif

		31.12.2011 CHF	31.12.2010 CHF
10	IMMOBILISATIONS.....	74'957'211.22	65'155'413.20
100	Valeur comptable des immobilisations .....	51'615'225.00	51'116'614.00
	a) Compte des immobilisations cpte général... 27'575'510.00		
	././ compte d'amortissements .....	-12'019'739.00	15'555'771.00
	b) Compte des immobilisations train régional. 19'676'810.00		16'018'334.00
	././ compte d'amortissements .....	-15'143'008.00	4'533'802.00
	c) Compte des immobilisations trolleybus..... 32'005'570.00		5'193'214.00
	././ compte d'amortissements .....	-24'376'003.00	7'629'567.00
	d) Compte des immobilisations autobus..... 19'427'550.00		8'069'590.00
	././ compte d'amortissements .....	-10'207'113.00	9'220'437.00
	e) Compte des immobilisations funiculaires.... 12'023'711.00		8'120'803.00
	././ compte d'amortissements .....	-3'936'150.00	8'087'561.00
	f) Compte des immobilisations infrastructure. 12'588'850.00		8'670'656.00
	././ compte d'amortissements .....	-6'000'763.00	6'588'087.00
102	Objets inachevés.....	595'544.56	786'113.44
	a) Compte général .....	330'762.68	0.00
	b) Train régional .....	0.00	0.00
	c) Trolleybus.....	95'300.00	118'428.70
	d) Autobus.....	0.00	0.00
	e) Funiculaires.....	0.00	0.00
	f) Infrastructure .....	169'481.88	667'684.74
103	Objets en leasing financier.....	22'149'803.21	12'656'047.31
	c) Trolleybus 131-150..... 23'310'854.00		
	././ compte d'amortissements .....	-1'161'050.79	22'149'803.21
108	Autres immobilisations .....	596'638.45	596'638.45
	a) Tour de Chaumont .....	1.00	1.00
	b) Terrain ligne 5.....	1.00	1.00
	c) Appareils automatiques .....	4.00	4.00
	d) Immeuble de Serrières..... 862'632.45		
	././ compte d'amortissements .....	-266'000.00	596'632.45
15-19	FONDS DE ROULEMENT .....	12'423'342.72	13'542'294.98
150	Espèces.....	8'337'722.24	9'231'309.04
	Caisses .....	118'760.06	174'584.59
	Comptes postaux.....	248'423.78	371'494.53
	Banques.....	7'970'538.40	8'685'229.92
160	Débiteurs .....	1'070'635.53	1'239'406.17
	Débiteurs, compte collectif.....	904'360.13	1'023'970.08
	Comptes-courants.....	166'275.40	215'436.09
170	Titres .....	10'262.00	10'312.00
180	Approvisionnements en magasin .....	1'553'800.80	1'668'072.01
190	Autres actifs.....	1'450'922.15	1'393'195.76
	Avances monnaie .....	385'540.75	361'313.10
	Actifs transitoires .....	1'065'381.40	1'031'882.66
	<b>TOTAL.....</b>	<b>87'380'553.94</b>	<b>78'697'708.18</b>

## Passif

	31.12.2011 CHF	31.12.2010 CHF
<b>20 CAPITAL PROPRE</b> .....	<b>5'043'012.24</b>	<b>4'908'543.10</b>
200 Capital action.....	2'500'000.00	2'500'000.00
201 Réserve générale.....	750'000.00	750'000.00
202 Résultats reportés.....	755'277.24	750'609.10
Résultat reporté lignes régionales autobus (art. 36 LTV).....	74'017.08	-62'759.92
Résultat reporté lignes régionales train (art. 36 LTV).....	-53'694.01	61'150.99
Résultat reporté lignes urbaines.....	663'161.67	701'061.53
Résultat reporté infrastructure (art. 67 LCdF).....	48'252.00	37'452.00
Résultat reporté trafic d'excursion.....	23'540.50	13'704.50
202 Autres réserves.....	1'037'735.00	907'934.00
Réserve spéciale.....	275'000.00	275'000.00
Réserves diverses.....	762'735.00	632'934.00
<b>24-29 CAPITAL ÉTRANGER</b> .....	<b>82'251'981.07</b>	<b>73'784'496.94</b>
240 Engagements à long terme.....	40'299'500.00	43'156'500.00
250 Engagements leasings financiers.....	22'484'754.28	12'705'122.72
260 Engagements à court terme.....	2'851'072.15	1'222'139.59
Créanciers compte collectif.....	2'661'147.84	987'664.86
Comptes-courants.....	189'924.31	234'474.73
270 Provisions.....	3'251'873.85	4'747'600.00
280 Autres passifs.....	4'018'299.79	3'698'876.63
Intérêts courus sur emprunts.....	398'942.00	481'202.30
Délimitation des ventes d'abonnements.....	2'168'333.00	1'934'935.00
Passifs transitoires.....	1'451'024.79	1'282'739.33
290 Contributions aux investissements des pouvoirs publics.....	9'346'481.00	8'254'258.00
Contribution pour acquisition véhicules L5 (art. 56 LCF) II <sup>e</sup> convention globale.....	542'380.00	696'670.00
Contribution pour block de sécurité L5 II <sup>e</sup> convention.....	702'000.00	702'000.00
Contribution pour le dépôt de Boudry III <sup>e</sup> convention.....	1'360'800.00	1'360'800.00
Contribution pour acquisition 2 motrices L5 (art. 56 LCF) IV <sup>e</sup> convention.....	682'062.00	748'068.00
Contribution pour dépôt de Marin V <sup>e</sup> convention.....	399'126.00	399'126.00
Contribution pour block sécurité L5 VI <sup>e</sup> convention.....	875'000.00	875'000.00
Contribution pour tronçon L5 Brena – Bas-des-Allées VI <sup>e</sup> convention.....	315'000.00	315'000.00
Contribution pour infrastructure L5 année 2008 IX <sup>e</sup> convention.....	1'251'320.00	1'251'320.00
Contribution pour infrastructure L5 année 2009 IX <sup>e</sup> convention.....	970'000.00	970'000.00
Contribution pour infrastructure L5 année 2010 IX <sup>e</sup> convention.....	936'274.00	936'274.00
Contribution pour infrastructure L5 année 2011.....	950'128.00	0.00
Contribution pour infrastructure L5 année 2012.....	362'391.00	0.00
BÉNÉFICE/(PERTE) DE L'EXERCICE.....	85'560.63	4'668.14
<b>TOTAL</b> .....	<b>87'380'553.94</b>	<b>78'697'708.18</b>

L'Office fédéral des transports a approuvé, par lettre du 26 avril 2012, les comptes et le bilan présentés ci-dessus.

## Annexe aux comptes annuels 2011

	2011 CHF	2010 CHF
<b>1. Assurances</b>		
<b>Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles ..</b>	<b>144'625'530.00</b>	<b>143'725'530.00</b>
Immeubles .....	45'414'230.00	45'414'230.00
Véhicules (yc assurance chose).....	82'211'300.00	81'311'300.00
Machines et installations (yc assurance chose).....	17'000'000.00	17'000'000.00
<b>Valeurs d'assurance Casco.....</b>	<b>52'290'000.00</b>	<b>38'051'000.00</b>
Train régional.....	17'250'000.00	17'250'000.00
Trolleybus.....	23'380'000.00	11'721'000.00
Autobus.....	5'160'000.00	2'580'000.00
Funiculaires Ecluse-Plan et La Coudre-Chaumont .....	6'500'000.00	6'500'000.00
<b>Couverture d'assurance RC</b>		
Infrastructure.....	50'000'000.00	50'000'000.00
Train régional.....	50'000'000.00	50'000'000.00
Trolleybus.....	30'000'000.00	30'000'000.00
Autobus.....	100'000'000.00	100'000'000.00
Funiculaires Ecluse-Plan et La Coudre-Chaumont .....	20'000'000.00	20'000'000.00
Fun'ambule.....	50'000'000.00	50'000'000.00
<b>2. Amélioration du bénéfice par une dissolution nette de réserves latentes .....</b>	<b>0.00</b>	<b>563'368.00</b>
Vente du buffet du funiculaire La Coudre – Dîme 3, Ntel – résultat net		625'000.00
Réserve latente sur stock.....		-61'632.00
<b>3. Dettes envers des institutions de prévoyance professionnelle....</b>	<b>0.00</b>	<b>202'715.00</b>

La Compagnie des Transports en Commun de Neuchâtel et environs S.A. est affiliée, au titre de la prévoyance professionnelle auprès de la Fondation collective LPP Symova. Cette dernière souffre d'un taux de couverture inférieur à 100%.

La Compagnie des Transports en Commun de Neuchâtel et environs S.A. s'est engagée, au même titre que d'autres sociétés tierces affiliées, à participer à l'assainissement progressif de cette caisse de pensions par des versements de cotisations d'assainissement de 3%. Ces cotisations d'assainissement servent à couvrir le manco de financement actuel pour les actifs et rentiers, lesquels sont regroupés au sein d'une fondation collective. Au 31.12.2011, une estimation permet de déterminer le découvert financier à hauteur de CHF 5,1 mios, part employeur et employés. L'engagement total de l'employeur est donc estimé à CHF 2,55 mios à fin 2011 (50% de CHF 5,1 mios). Le taux de couverture au 31.12.2011 est estimé à hauteur de 92,3%. Le Conseil de Fondation de SYMOVA a déterminé des paliers obligatoires en terme de taux de couverture minimum, soit pour le 31.12.2011 l'atteinte d'un taux de couverture de 84,64 %.

La Compagnie des Transports en Commun de Neuchâtel et environs S.A. a provisionné sur les comptes 2011 le montant de CHF 1'500'000.00 afin d'améliorer le taux de couverture de la Caisse. Ce montant sera versé en 2012 après validation des décisions de l'Assemblée générale de juin 2012.

#### 4. Compte d'investissement pour le secteur Infrastructure

	Inachevés 31.12.2010	Prest tiers 2011	Prest internes 2011	Non activés 2011	Activations 2011	Inachevés 31.12.2011
Acquisition de terrains et de droits						0.00
Infrastructure et superstructure	667'684.74	1'068'581.78	130'000.00	-1'700.14	-1'706'000.00	158'566.38
Installations pour la traction électrique						0.00
Installations de télécom. et sécurité		202'298.77		-683.27	-190'700.00	10'915.50
	667'684.74	1'270'880.55	130'000.00	-2'383.41	-1'896'700.00	169'481.88

## 5. Indications sur la réalisation d'une évaluation des risques par le Conseil d'administration

Il est de la responsabilité du Conseil d'administration de connaître les risques de la société et de décider des mesures à prendre et d'en assurer leur mise en place. La Direction a procédé à une évaluation des risques stratégiques et opérationnels conformément à l'art. 663 al. 12 CO. Cette analyse a été approuvée par le Conseil d'administration en automne 2009 puis réestimée en automne 2010.

## 6. Proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Le Conseil d'administration propose de virer le résultat aux comptes de résultats reportés concernés.  
Soit par secteur (art. 67 LCdF et 36 LTV):

Infrastructure (art. 67 LCdF).....	19'831.00
Trafic régional voyageur (art. 36 LTV).....	31'856.00
Trafic urbain.....	56'242.63
Trafic d'excursion.....	<u>-22'369.00</u>
	85'560.63



*Collaborateurs du centre de maintenance.*

## Compte des immobilisations 2011

No	Désignation comptes	Etat au 01.01.2011	Augmentations	Diminutions	Etat au 31.12.2011
<b>1</b>	<b>Acquisition de terrains et de droits</b>	<b>5'965'934.00</b>	<b>0.00</b>	<b>14'123.00</b>	<b>5'951'811.00</b>
10	Frais d'acquisition de terrains	5'859'183.00	0.00	14'123.00	5'845'060.00
11	Indemnités de toute nature	106'751.00	0.00	0.00	106'751.00
<b>2</b>	<b>Infrastructure</b>	<b>1'857'679.00</b>	<b>26'000.00</b>	<b>201'060.00</b>	<b>1'682'619.00</b>
20	Corps de la voie, emprise des stations	1'857'679.00	26'000.00	201'060.00	1'682'619.00
<b>3</b>	<b>Superstructure</b>	<b>10'830'020.00</b>	<b>1'680'000.00</b>	<b>817'590.00</b>	<b>11'692'430.00</b>
30	Matériel de pose et ballastage des voies	10'830'020.00	1'680'000.00	817'590.00	11'692'430.00
<b>4</b>	<b>Bâtiments</b>	<b>19'654'891.00</b>	<b>397'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>20'051'891.00</b>
41	Bâtiments de l'exploitation	19'654'891.00	397'000.00	0.00	20'051'891.00
<b>5</b>	<b>Installations</b>	<b>8'349'690.00</b>	<b>134'300.00</b>	<b>208'000.00</b>	<b>8'275'990.00</b>
50	Installations et machines fixes	4'204'690.00	134'300.00	208'000.00	4'130'990.00
52	Installations mécaniques	3'939'000.00	0.00	0.00	3'939'000.00
55	Câbles et poulies des funiculaires	206'000.00	0.00	0.00	206'000.00
<b>6</b>	<b>Installations pour la traction électrique</b>	<b>10'827'630.00</b>	<b>382'000.00</b>	<b>1'185'630.00</b>	<b>10'024'000.00</b>
60	Equipement des sous-stations et postes de distribution	10'827'630.00	382'000.00	1'185'630.00	10'024'000.00
<b>7</b>	<b>Installations de télécommunication et de sécurité</b>	<b>4'510'900.00</b>	<b>190'700.00</b>	<b>1'203'400.00</b>	<b>3'498'200.00</b>
70	Installations de télécommunication	373'210.00	0.00	128'710.00	244'500.00
71	Installations de sécurité	4'137'690.00	190'700.00	1'074'690.00	3'253'700.00
<b>8</b>	<b>Véhicules</b>	<b>56'853'300.00</b>	<b>2'580'000.00</b>	<b>9'504'500.00</b>	<b>49'928'800.00</b>
80	Train régional	15'431'000.00	0.00	0.00	15'431'000.00
81	Funiculaires	1'897'500.00	0.00	149'500.00	1'748'000.00
82	Trolleybus	21'525'000.00	0.00	5'125'000.00	16'400'000.00
83	Autobus	16'726'800.00	2'544'000.00	4'230'000.00	15'040'800.00
83	Minibus	0.00	0.00	0.00	0.00
84	Véhicules de service	1'273'000.00	36'000.00	0.00	1'309'000.00
<b>9</b>	<b>Objets mobiliers</b>	<b>12'853'060.00</b>	<b>23'700.00</b>	<b>684'500.00</b>	<b>12'192'260.00</b>
90	Ameublement de locaux	58'100.00	11'000.00	0.00	69'100.00
91	Machines et appareils de bureau	4'021'440.00	3'900.00	594'000.00	3'431'340.00
92	Matériel et outillage	578'300.00	8'800.00	90'500.00	496'600.00
94	Distributeurs de billets	8'195'220.00	0.00	0.00	8'195'220.00
	<b>TOTAL</b>	<b>131'703'104.00</b>	<b>5'413'700.00</b>	<b>13'818'803.00</b>	<b>123'298'001.00</b>

## Compte des amortissements 2011

	Taux amort.	Etat au 01.01.2011	Augmentations	Diminutions	Etat au 31.12.2011	Valeur comptable au 31.12.2011
1		731'534.00	0.00	14'123.00	717'411.00	5'234'400.00
10		624'783.00	0.00	14'123.00	610'660.00	5'234'400.00
11	1.50	106'751.00	0.00	0.00	106'751.00	0.00
2		675'940.00	53'671.00	201'060.00	528'551.00	1'154'068.00
20	3.00	675'940.00	53'671.00	201'060.00	528'551.00	1'154'068.00
3		5'915'274.00	291'227.00	817'590.00	5'388'911.00	6'303'519.00
30	3.00/4.00	5'915'274.00	291'227.00	817'590.00	5'388'911.00	6'303'519.00
4		7'673'254.00	384'834.00	0.00	8'058'088.00	11'993'803.00
41	2.00	7'673'254.00	384'834.00	0.00	8'058'088.00	11'993'803.00
5		4'349'071.00	363'405.00	208'000.00	4'504'476.00	3'771'514.00
50	8.00	2'994'543.00	196'345.00	208'000.00	2'982'888.00	1'148'102.00
52	4.00	1'217'228.00	157'560.00	0.00	1'374'788.00	2'564'212.00
55	8.00/10.00	137'300.00	9'500.00	0.00	146'800.00	59'200.00
6		6'550'619.00	326'060.00	1'185'630.00	5'691'049.00	4'332'951.00
60	4.00/5.00	6'550'619.00	326'060.00	1'185'630.00	5'691'049.00	4'332'951.00
7		2'216'108.00	176'523.00	1'203'400.00	1'189'231.00	2'308'969.00
70	5.00	273'210.00	21'800.00	128'710.00	166'300.00	78'200.00
71	5.00	1'942'898.00	154'723.00	1'074'690.00	1'022'931.00	2'230'769.00
8		47'813'748.00	1'952'362.00	9'504'500.00	40'261'610.00	9'667'190.00
80	3.00	12'269'660.00	517'580.00	0.00	12'787'240.00	2'643'760.00
81	4.00	971'787.00	189'519.00	149'500.00	1'011'806.00	736'194.00
82	5.00	21'525'000.00	0.00	5'125'000.00	16'400'000.00	0.00
83	10.00	11'955'811.00	1'203'109.00	4'230'000.00	8'928'920.00	6'111'880.00
83	12.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
84	10.00	1'091'490.00	42'154.00	0.00	1'133'644.00	175'356.00
9		4'660'942.00	1'367'007.00	684'500.00	5'343'449.00	6'848'811.00
90	10.00	19'926.00	6'910.00	0.00	26'836.00	42'264.00
91	10.00	2'222'612.00	524'741.00	594'000.00	2'153'353.00	1'277'987.00
92	5.00/10.00	561'300.00	15'834.00	90'500.00	486'634.00	9'966.00
94	10.00	1'857'104.00	819'522.00	0.00	2'676'626.00	5'518'594.00
		<b>80'586'490.00</b>	<b>4'915'089.00</b>	<b>13'818'803.00</b>	<b>71'682'776.00</b>	<b>51'615'225.00</b>

# Rapport de la fiduciaire

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires sur les comptes annuels 2011



Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale de  
Compagnie des Transports en commun de Neuchâtel et environs SA  
Neuchâtel

### **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels reproduits aux pages 26 à 31 de Compagnie des Transports en commun de Neuchâtel et environs SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. Nos travaux d'audit se sont achevés le 24 février 2012.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Ainsi qu'il ressort du point 3 de l'annexe aux comptes annuels, la Compagnie des Transports en Commun de Neuchâtel et environs SA s'est engagée à participer à l'assainissement de la Caisse de pensions SYMOVA, ceci en ce qui concerne les engagements techniques du personnel de la première nommée. L'essentiel de cet assainissement est financé par des cotisations d'assainissement. L'engagement en résultant, estimé à CHF 2'550'000.00 au 31 décembre 2011, n'est provisionné qu'à hauteur de CHF 1'500'000.00 dans les comptes annuels.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts à l'exception de l'incidence possible de l'élément présenté au paragraphe précédent.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

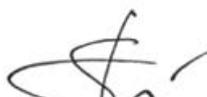
Les comptes annuels 2011 ont été approuvés par l'Office Fédéral des Transports le 26 avril 2012.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts. En dépit de la réserve formulée dans l'opinion d'audit sur les comptes annuels, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Didier Ehret  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable



Sébastien Charpié  
Expert-réviseur

Neuchâtel, le 11 mai 2012

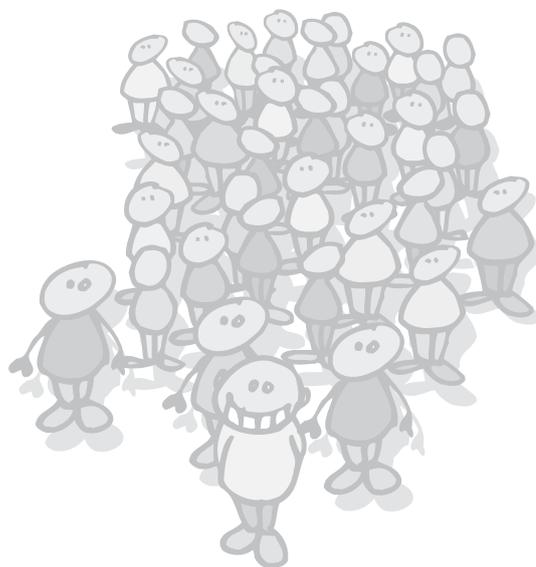
Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

# Résolutions

Nous proposons à Mesdames et Messieurs les actionnaires l'adoption des trois résolutions suivantes:

- 1.** L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2011;
- 2.** Elle approuve la gestion et donne décharge au Conseil d'administration et aux contrôleurs des comptes de leur mandat;
- 3.** L'excédent des produit du compte de résultats de CHF 85'560.63 est viré au bilan conformément aux articles 67 LCdF et 36 LTV.



*Neuchâtel, le 9 mai 2012.*

*Compagnie des Transports en commun  
de Neuchâtel et environs S.A.*

*Le Président      Le Secrétaire  
L. Lavanchy      F. Reber*





*Lignes 5b et B prolongées jusqu'au plateau de la gare de Boudry.*

# Données sur l'exploitation

## Répartition des voyageurs par ligne – 2011

LIGNES / SECTEURS		VOYAGEURS EN MILLIERS	LONGUEUR EN KM
1 Est	PP – Marin .....	3'261	7,6
1 Ouest	PP – Cormondrèche .....	2'574	5,3
2	PP – Serrières .....	1'103	2,6
5	PP – Boudry .....	1'977	8,9
5B	Boudry-Gare – Areuse – Cortailod .....	330	5,5
7	PP – Hauterive – Marin .....	2'691	8,1
8	Boucle des Parcs .....	1'021	2,1
9	PP – Acacias – Denis-de-Rougemont .....	1'638	4,3
9b	PP – Fontaine-André .....	273	2,4
10	Gare CFF – Peseux – Bôle .....	577	11,5
11	PP – Maladière – Piscines .....	596	3,2
S	PP – Savagnier .....	165	12,1
P	Boudry – Perreux .....	236	4,0
B	Boudry-Gare – Boudry – Bevaix – Saint-Aubin .....	430	12,7
Funiculaire	Ecluse – Plan .....	370	0,4
Funiculaire	La Coudre – Chaumont .....	100	2,1
Funiculaire	Université – Gare <sup>1</sup> .....	732	0,3
<b>TOTAL</b>	.....	<b>18'060</b>	<b>93,1</b>

<sup>1</sup> Fun'ambule (propriété de la Ville de Neuchâtel)



# Etat du matériel roulant TN au 31 décembre 2011

Série	Type	Nombre	Mise en service	Tare (t)	Nombre de places assises	Nombre de places totales	Longueur (m)	Nombre et puissance des moteurs (kW)
<b>VÉHICULES FERROVIAIRES</b>								
501-506.....	Automotrices Be 4/4	6	1981/88	25.50	42	107	18.38	2 x 150
551-554.....	Voitures-pilote Bt	4	1981	17.30	38	123	18.38	—
<b>FUNICULAIRES</b>								
401, 402.....	Ecluse-Plan	2	1985/2009	4.30	9	30	4.47	1x90 (treuil)
452.....	La Coudre-Chaumont	1	1995/2007	8.70	28	70	9.95	1x355 (treuil)
V1, V2.....	Université-Gare (propriété Ville Ntel)	2	2001	18.46	40	126	15.22	1x710 (treuil) 1x117 (secours)
<b>VÉHICULES ROUTIERS</b>								
101-121.....	Trolleybus articulés	16	1991	17.62	47	148	17.70	2 x 94
131-150.....	Trolleybus articulés surbaissés	20	2009/2011	19.50	44	139	18.61	2 x 160
201-206... 207.....	Autobus standard surbaissés	6	2005	11.50	35	95	11.95	1 x 228
211-220... 227-228... 234-236..... 241-246..... 299.....	Autobus standard surbaissés	1	2007	11.68	35	90	11.97	1 x 228
	Autobus standard surbaissés	10	2009/2011	12.39	34	84	11.95	1 x 228
	Autobus standard surbaissés	2	2002	11.42	35	97	11.95	1 x 228
	Autobus articulés surbaissés	3	2002	16.03	47	161	17.95	1 x 265
	Autobus articulés surbaissés	6	2005	16.32	47	164	17.95	1 x 265
	Autobus standard au gaz naturel surbaissé	1	2007	12.28	34	85	11.95	1 x 228
<b>VÉHICULES D'EXCURSION</b>								
33.....	Autocar	1	1997	13.84	50	50	12.00	1 x 309
34.....	Autocar	1	1998/2000	13.00	51	51	12.00	1 x 280
35.....	Autocar	1	2004	12.90	39	39	10.32	1 x 279
41.....	Remorque à bagages	1	1996	0.63	—	—	5.00	—
<b>VÉHICULES HISTORIQUES</b>								
001.....	Voiture Bi2	1	1895	1.85	14	30	5.48	—
073.....	Automotrice Be2/2	1	1922	10.90	20	55	9.20	1 x 51.5 + 1 x 44.2
143.....	Voiture B2	1	1914	4.40	18	57	8.50	—



# Données sur l'exploitation dès l'origine

Année	Compte de construction	Capital actions	Emprunts	Km parcourus	Voyageurs	Recettes	Dépenses	Dividende
1903	2'918'347.00	1'500'000.00	1'672'363.00	931'541	3'071'290	441'768.00	310'741.00	38'580.00
1910	3'198'156.00	1'500'000.00	1'672'071.00	1'189'591	4'357'773	577'908.00	414'129.00	50'720.00
1920	3'440'798.00	1'500'000.00	1'301'320.00	1'305'632	6'219'984	1'414'140.00	1'048'002.00	90'000.00
1930	4'202'055.00	1'500'000.00	755'329.00	1'392'641	6'754'908	1'370'955.00	1'063'555.00	82'500.00
1940	4'591'310.00	1'500'000.00	556'500.00	1'342'403	6'123'300	1'094'996.00	842'890.00	62'860.00
1945	4'877'179.00	1'500'000.00	429'000.00	1'456'726	10'259'900	2'039'350.00	1'500'421.00	82'500.00
1950	6'842'722.00	1'500'000.00	892'000.00	1'833'172	12'121'338	2'620'644.00	2'322'225.00	67'500.00
1955	7'020'938.00	200'000.00	734'000.00	1'853'265	13'561'085	3'009'018.00	2'733'915.00	78'750.00
1960	8'373'545.00	200'000.00	1'437'891.00	2'008'822	14'055'374	3'450'459.00	3'339'858.00	90'000.00
1965	11'878'769.00	2'500'000.00	2'521'000.00	2'139'362	16'643'092	5'233'313.00	5'090'979.00	100'000.00
1970	13'086'509.00	2'500'000.00	1'879'500.00	2'108'960	15'442'406	5'808'520.00	6'329'553.00	0.00
1971	13'710'749.00	2'500'000.00	1'754'000.00	2'109'368	14'852'599	6'189'109.00	7'053'529.00	0.00
1975	15'544'719.00	2'500'000.00	5'856'000.00	2'197'448	14'875'000	6'969'129.00	10'782'245.00	0.00
1980	29'130'791.00	2'500'000.00	15'078'000.00	2'344'564	15'921'000	8'242'192.00	14'110'925.00	0.00
1981	39'525'981.00	2'500'000.00	14'725'000.00	2'334'658	16'137'000	8'370'316.00	15'022'956.00	0.00
1982	40'165'351.00	2'500'000.00	24'430'000.00	2'311'637	16'051'000	8'659'044.00	16'640'393.00	0.00
1983	44'769'180.00	2'500'000.00	24'135'000.00	2'330'479	15'239'000	9'222'546.00	17'738'898.00	0.00
1984	50'082'580.00	2'500'000.00	23'840'000.00	2'359'455	15'367'000	9'275'599.00	18'306'865.00	0.00
1985	56'255'540.00	2'500'000.00	32'190'000.00	2'359'828	15'351'000	9'514'849.00	19'378'181.00	0.00
1986	56'620'540.00	2'500'000.00	26'080'000.00	2'372'167	15'559'000	9'925'701.00	20'230'267.00	0.00
1987	56'456'540.00	2'500'000.00	26'020'000.00	2'390'754	16'094'000	10'407'082.00	20'811'546.00	0.00
1988	61'771'540.00	2'500'000.00	38'460'000.00	2'425'364	16'574'000	10'604'429.00	21'924'465.00	0.00
1989	63'542'810.00	2'500'000.00	42'000'000.00	2'459'009	16'781'000	10'991'542.00	23'376'769.00	0.00
1990	63'949'310.00	2'500'000.00	42'000'000.00	2'553'883	16'943'000	11'634'521.00	25'720'730.00	0.00
1991	84'605'560.00	2'500'000.00	47'000'000.00	2'649'146	17'728'000	11'975'303.00	28'730'267.00	0.00
1992	83'959'510.00	2'500'000.00	50'000'000.00	2'741'664	17'633'000	12'254'798.00	29'318'367.00	0.00
1993	85'167'710.00	2'500'000.00	47'500'000.00	2'790'347	17'397'000	12'648'230.00	29'725'534.00	0.00
1994	98'616'710.00	2'500'000.00	49'500'000.00	2'654'268	16'934'000	12'772'605.00	29'591'656.00	0.00
1995	101'440'320.00	2'500'000.00	49'300'000.00	2'672'003	16'468'000	12'546'255.00	29'584'771.00	0.00
1996	101'453'820.00	2'500'000.00	47'100'000.00	2'652'527	16'157'000	16'235'245.00	30'264'502.00	0.00
1997	103'970'261.00	2'500'000.00	43'400'000.00	2'703'184	16'008'000	16'250'085.00	30'236'571.00	0.00
1998	104'171'261.00	2'500'000.00	43'200'000.00	2'724'103	15'883'000	16'334'659.00	30'318'240.00	0.00
1999	104'670'061.00	2'500'000.00	41'500'000.00	2'753'376	15'802'000	16'340'811.00	30'124'641.00	0.00
2000	106'347'461.00	2'500'000.00	41'300'000.00	2'772'501	15'861'000	16'747'358.00	31'335'330.00	0.00
2001	107'471'461.00	2'500'000.00	41'100'000.00	2'853'928	16'607'000	17'005'097.00	31'780'342.00	0.00
2002	116'024'557.00	2'500'000.00	43'823'500.00	3'193'000	17'303'000	21'267'976.00	35'508'191.00	0.00
2003	116'962'957.00	2'500'000.00	43'068'500.00	2'963'000	16'623'000	19'423'525.80	34'524'024.00	0.00
2004	120'930'657.00	2'500'000.00	42'313'500.00	2'918'272	16'862'000	19'490'088.00	34'233'866.00	0.00
2005*	120'361'257.00	2'500'000.00	40'566'500.00	2'922'771	17'043'000	34'132'050.00	33'786'182.00	0.00
2006	125'118'987.00	2'500'000.00	39'859'500.00	2'931'118	16'779'000	34'379'046.69	34'134'010.68	0.00
2007	126'650'687.00	2'500'000.00	39'152'500.00	3'064'666	17'670'000	35'855'313.69	35'687'412.13	0.00
2008	129'887'037.00	2'500'000.00	44'470'500.00	3'056'617	17'874'000	36'546'115.84	36'557'815.87	0.00
2009	131'126'458.00	2'500'000.00	51'813'500.00	3'036'000	17'485'000	37'434'503.10	37'258'771.92	0.00
2010	144'529'402.00	2'500'000.00	55'861'622.00	3'164'000	17'510'000	39'095'274.19	39'090'606.05	0.00
2011	146'608'855.00	2'500'000.00	62'784'254.00	3'192'000	18'060'000	39'789'860.91	39'704'300.18	0.00

\* Nouveau système de financement. Intégration des indemnisations aux recettes, selon conventions pour mandats de prestations.

Transports publics du Littoral neuchâtelois  
Quai Philippe-Godet 5  
2001 Neuchâtel  
Tél. 032 720 06 00  
Fax 032 724 51 34  
contact.tn@ne.ch  
www.tn-neuchatel.ch

